

# Interlock<sup>N°6</sup>

LANGUEDOC-ROUSSILLON



[www.reseauenscene.fr](http://www.reseauenscene.fr)



DOSSIER

3 ➤ 13

Le Languedoc-Roussillon  
terre d'élection des compagnies

16 ➤ 17

Chartes d'accompagnement



# OURS

Réseau en scène Languedoc-Roussillon | 8 avenue de Toulouse - CS 50037 - 34078 Montpellier cedex 3

Accueil : 04 67 66 90 90 | [contact@reseauenscene.fr](mailto:contact@reseauenscene.fr) | [www.reseauenscene.fr](http://www.reseauenscene.fr)

Ont participé à ce numéro : Éric Delhay, Marie-Agnès Joubert, Muriel Plantier, Pauline Bioulès, David Irle, Florence Poignon | Conception et illustrations : [www.api-graphic.com](http://www.api-graphic.com) | Impression : Impact Imprimerie  
Dépôt légal : Octobre 2011 | N°ISSN : 2100-9279 | Interlock est une marque déposée à l'INPI par l'association Réseau en scène Languedoc-Roussillon | Programme arrêté au 15 septembre 2011.

Crédit photos couverture : ©Erik Damiano «Requiem» Cie La Zampa | Crédit photo p.14-15 : ©Marc Damage «Tout va bien» Alain Buffard

## Jean-Pierre Wollmer

Directeur de Réseau en scène Languedoc-Roussillon

### *Quels grands chantiers ont mobilisé l'attention de Réseau en scène ces derniers mois ?*

Nous avons d'abord accueilli avec satisfaction la signature par vingt-quatre collectivités territoriales, la Région, l'Etat et les partenaires sociaux d'une charte d'accompagnement des œuvres et des équipes artistiques professionnelles du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon, en avril dernier, sous l'égide du COREPS. Cette charte donne lieu à des ateliers qui se poursuivent entre les signataires, afin d'aller plus loin dans la reconnaissance des pratiques et de mettre en place une ressource dédiée et l'édition de fiches pratiques. C'est très intéressant, dans la mesure où il y a un véritable échange entre des collectivités qui fonctionnent différemment et qui tentent de trouver un langage et une pratique communs, et avec les partenaires sociaux également présents. Pour une région, ce socle est très important, même si chacun a ses dispositifs propres. Ça ne peut être que bénéfique pour la structuration des équipes artistiques en Languedoc-Roussillon. Un dialogue existait déjà entre ces partenaires sur les lieux, beaucoup moins sur les projets.

### *Sur la base de cette charte, Réseau en scène souhaite impulser la création d'une charte d'accompagnement économique et structurel des œuvres créées en Languedoc-Roussillon. De quoi s'agit-il ?*

Les problématiques de diffusion, tout le monde les connaît. Contribuer à les résoudre, ou du moins à les atténuer, fait partie de nos missions : nous devons tenter, avec les artistes et programmeurs membres des collèges de l'association, de renforcer le soutien à la création par la diffusion des œuvres. Mais, s'il y a un problème de diffusion, c'est qu'il y a un problème de production. Nous sommes partis de ce postulat et avons pris le taureau par les cornes : il s'agit de trouver comment un collectif peut accompagner une équipe via un dispositif de production et de diffusion sécurisés, sur un temps donné, en partageant les responsabilités artistiques et financières.

### *A quels obstacles vous heurtez-vous ?*

Il a fallu définir des règles : simuler la viabilité du projet puis définir un plan financier qui restera en place jusqu'à sa diffusion. Il s'agira donc de choisir tel ou tel spectacle qu'un programmeur défendra : les plus intéressants, pertinents, originaux, etc. seront retenus par le collectif qui engagera alors des moyens mutualisés. Les programmeurs seront ainsi associés sous la forme d'une société en participation ; les bénéficiaires qui pourraient se dégager abonderaient un fonds régional d'aide à la création. Ce qui implique un changement des mentalités, puisque les artistes ou les compagnies, dans la mesure où elles auront bénéficié de ce dispositif, devront reverser une partie de leur bénéfice pour que d'autres projets puissent se faire. Ce dispositif sera expérimental et on ne peut qu'espérer qu'il évolue et se renforce.

### *Cette idée est-elle facilement acceptée ?*

Nous y travaillons et ce n'est pas simple. Mais le dialogue, au sein des collèges, sur la question de cette charte, est très intéressant. A un moment donné, tout le monde voit bien qu'il faut trouver des moyens pour renforcer les projets.

### *Pourquoi la musique, le cirque et les arts de la rue ne sont-ils pas concernés ?*

Pour les arts de la rue, le réseau La Diagonale qui soutient la production, la résidence et la diffusion se met en place et jouera son rôle. Pour le cirque, il existe le Pôle National des arts du Cirque Languedoc-Roussillon que l'on accompagne. Pour la musique, c'est en devenir. L'ouverture de la Paloma à Nîmes, nous l'espérons, va être le vecteur d'échanges avec Victoire 2 à Saint-Jean-de-Védas, l'Archipel/Elmediator à Perpignan, le Chapeau Rouge à Carcassonne, le Centre culturel de Gignac, La Méridionale des spectacles, etc. Je pense qu'un réseau verra le jour de ce côté-là. Je précise aussi que les spectacles pluridisciplinaires, eux, sont bien pris en compte par la charte.

### *Vous multipliez les échanges européens et transfrontaliers. Avec quels résultats ?*

Au fil du temps nous acquérons une expérience qui renforce nos compétences dans l'accompagnement de projets européens et nous allons poursuivre en ce sens. Ce n'est jamais simple de changer des habitudes culturelles, d'appréhender d'autres fonctionnements, mais c'est un formidable enrichissement. Les formations que nous avons organisées au sein de la plateforme Convivencia Pyrénées Méditerranée, par exemple, ont permis aux acteurs de mieux comprendre comment les systèmes se pratiquent sur chaque territoire. Les rencontres professionnelles, sur les questions de politiques culturelles, ont également été bien suivies. Sur le plan européen, nous sommes en liens avec une cinquantaine de structures, nous avons adhéré au Réseau IETM et projetons de devenir un Relais Culture Europe en 2012.

### *L'idée est-elle de changer les habitudes culturelles ou de créer des passerelles entre des habitudes différentes ?*

Nous avons naturellement modifié nos méthodes dès lors que nous avons travaillé avec la Catalogne ou l'Aragon, tout comme on le fera bientôt avec le Pays Basque ou la région Aquitaine. Nous apprenons de l'autre, nous modifions notre regard et nous l'enrichissons. En même temps, nous connectons des territoires et c'est passionnant. Recueilli par Eric Delhaye



# LE LANGUEDOC-ROUSSILLON, TERRE D'ÉLECTION DES COMPAGNIES

Dossier réalisé par Marie-Agnès Joubert

Quatrième région de France par le nombre de compagnies installées, le Languedoc-Roussillon abrite un important vivier de créateurs eux-mêmes soutenus par de nombreux opérateurs culturels. Désireux d'approfondir l'histoire qu'ils inventent ensemble, certains artistes et directeurs de lieux décident de s'inscrire dans des dispositifs d'accueil en résidence longue (de un à quatre ans) et/ou des contrats d'association. Afin d'en appréhender les ressorts, ainsi que les conséquences attendues sur le plan de la production, de la diffusion et de la rencontre avec les publics d'un territoire, **nous avons confronté, dans ce dossier, les expériences et points de vue de neuf artistes ou compagnies et de sept directeurs de théâtre.** Les artistes – Marion Aubert, Frédéric Borie, Claude Buchvald, Alain Buffard, Bruno Geslin, Luc Sabot, Salia Sanou, Franck Vigroux et la Compagnie La Zampa – que nous avons interrogés œuvrent sur des champs disciplinaires variés – le théâtre, la danse, les musiques actuelles et les écritures contemporaines – et se trouvent par ailleurs à des étapes différentes de leurs parcours : certains vivent une phase de structuration de leur activité, d'autres ont déjà acquis une notoriété, d'autres encore voient dans ces résidences une opportunité de renaître sur un autre périmètre géographique... Les sept opérateurs choisis – auxquels nous aurions pu ajouter le Théâtre Jean Vilar de Montpellier, Le Périscope de Nîmes, Uzès Danse, Montpellier Danse, la Scène Conventionnée de Villeneuve-lès-Maguelonne... ou des Communautés de Communes dotées de la compétence culturelle et qui, à ce titre, accueillent des compagnies – reflètent de même la diversité du paysage institutionnel puisque l'on dénombre parmi eux trois Scènes Nationales (celles d'Alès, de Sète et de Narbonne), deux Scènes Conventionnées (le Théâtre de Clermont-l'Hérault et Scènes Croisées de Lozère) et deux théâtres de ville (le Théâtre de Nîmes et le Théâtre Jacques Cœur de Lattes). Autant de configurations, de positionnements sur le territoire, de missions, de moyens financiers aussi, différents, qui influent sur la façon dont les uns et les autres perçoivent ces résidences ou associations avec un artiste et les objectifs qu'ils leur assignent. Il est, à cet égard, remarquable que des lieux plus faiblement dotés souhaitent néanmoins s'engager dans un processus pas toujours aisé à gérer. Une preuve de l'importance qu'ils lui accordent, tant dans le développement de leur projet que dans l'accompagnement, aujourd'hui ô combien nécessaire, des compagnies.

Précisément, quels motifs, espoirs et attentes incitent compagnies et diffuseurs à nouer un tel partenariat à moyen ou long terme ? En quoi peuvent-ils se rejoindre ou entrer parfois en dissonances ? C'est ce que nous étudierons dans un premier temps, pour constater notamment la richesse d'un tel dialogue, qui dépasse la relation habituelle entre un artiste et un lieu de diffusion. Parmi les questions ainsi mises en partage lors des résidences figure celle de la rencontre avec les publics d'un territoire. Essentielle aux yeux des directeurs de théâtre, cette rencontre peut, nous le verrons, s'appuyer sur les artistes dont la présence régulière favorise, entre autres, certaines actions de sensibilisation et permet de creuser plus en profondeur le rapport à la population.

Parce que le rôle joué par les opérateurs ne se limite pas à la mise à disposition de leur infrastructure, nous examinerons ensuite leur volonté et capacité à intervenir dans le montage des productions – via un apport en coproduction et/ou une production déléguée – au profit des artistes qui voient leur cheminement durant une ou plusieurs années amplement facilité. On observera en outre que cette prise de risque financière se double d'une prise de risque artistique, de nombreux directeurs voyant dans l'accueil de compagnies en résidence la possibilité d'affermir, voire de donner une nouvelle orientation à leur programmation à laquelle l'artiste sera, ou non, pleinement associé. Liée à la production, la mise en visibilité des projets sur le territoire régional et national constitue une autre priorité, certains considérant même les dispositifs de résidences et d'artistes associés comme un remède au problème aigu de la diffusion. Nous examinerons dans quelle mesure un travail mené au long cours permet d'impulser des dynamiques dans ce domaine.

Au terme d'une résidence ou d'un contrat d'artiste associé, des compagnies expriment le désir de quitter leur région d'origine pour s'établir en Languedoc-Roussillon. Espérée voire encouragée par certains directeurs de théâtre, surprenante – et néanmoins réjouissante – pour d'autres, cette décision ne s'offre pas toutefois comme la résultante logique (et encore moins obligatoire) d'un processus. Elle témoigne en tout cas des liens profonds, tant artistiques qu'humains, tissés par des artistes avec les théâtres et les territoires qui les ont accueillis mais aussi avec le troisième partenaire indissociable de cette aventure : le public.

## PAS DE DEUX ET PAS DE CÔTÉ

« Cohabitation », « couple », « mariage », « alliance », « contrat » : ces termes reviennent souvent dans les propos tenus par les directeurs de théâtre ou les artistes afin de qualifier l'aventure humaine et artistique dans laquelle ils s'engagent. Mais qu'attend chacune des deux parties de cette association ? Qu'est-elle prête à y apporter ? Et la confrontation à la réalité du terrain ne produit-elle pas certains décalages par rapport aux intentions de départ ?

Si le désir d'accueillir un artiste en résidence se fonde d'abord, ainsi que l'exprime le directeur du Théâtre de Nîmes, François Noël, sur « *la qualité d'un travail et l'originalité d'une proposition* », il participe également d'une volonté d'infléchir ou conforter une orientation artistique développée depuis plusieurs années : la création contemporaine à Nîmes, les écritures poétiques et scéniques à Clermont-l'Hérault ou encore la danse à Narbonne. Œuvrant depuis une quinzaine d'années en faveur de la danse contemporaine, Dominique Massadau, directeur de la Scène Nationale de Narbonne, a ainsi jugé que le temps était venu d'amplifier l'adhésion des spectateurs ; plus uniquement en termes de diffusion (même si une douzaine de spectacles de danse sera à l'affiche cette saison) mais aussi de sensibilisation des publics. « *Cette belle fréquentation sur les propositions chorégraphiques nous a conduit à changer un peu d'optique en conviant de manière plus pérenne, pour trois ans, une équipe [la Compagnie Salia Sanou] qui soit aussi force de proposition sur la programmation* », explique-t-il. À la tête d'une structure implantée dans une zone géographique rurale, le directeur du Théâtre de Clermont-l'Hérault, Jean-Louis Estany, attend, lui aussi, de sa collaboration avec le directeur de la Compagnie Nocturne, Luc Sabot (accueilli en septembre 2009 pour une résidence de quatre ans, qui a évolué en 2010-2011 en un contrat d'artiste associé), qu'elle « *renforce* » son projet centré sur la poésie. « *Nous avons besoin de structurer une démarche, de structurer un territoire, fait-il valoir. À terme, cette association doit beaucoup nous apporter en stabilité.* »

La recherche de stabilité s'avère plus nécessaire encore lorsqu'une structure aborde une phase de réécriture de son projet. Telle est la situation vécue par Nicolas Blanc, nommé en juin 2010 à la direction de Scènes Croisées de Lozère et appelé à en redéfinir les orientations. « *J'ai formulé un projet qui s'articulerait autour des écritures d'aujourd'hui, dans une dimension pluridisciplinaire et*

*transversale avec une place particulière accordée aux arts sonores. De par son parcours, Franck Vigroux s'inscrivait parfaitement dans cette perspective* », confie Nicolas Blanc, qui lie l'invitation faite au musicien et compositeur de s'établir durant trois ans (à compter de cette saison) sur le territoire au souhait de donner « *une nouvelle impulsion* » au projet artistique. Sa venue devrait également favoriser la montée en puissance d'un événement dédié aux musiques électroniques, *Les Instants sonores*, qui existait jusqu'ici de manière embryonnaire. Cet exemple illustre ainsi la convergence de deux intérêts, dont la résidence serait le catalyseur : celui d'un directeur soucieux de repositionner son projet, et celui de l'artiste associé, Franck Vigroux, en quête de structuration alors qu'il vient de monter sa propre compagnie – la Compagnie d'autres cordes, en 2009.

De façon plus générale, les directeurs de théâtres pressentent le « profit » qu'ils peuvent tirer de ces résidences ou associations en termes de valorisation du lieu, de rencontre avec les publics, et, selon le directeur du Cratère, Scène Nationale d'Alès, Denis Lafaurie, de « *dynamique et d'énergie insufflée* » à l'ensemble d'une équipe. « *Le grand danger qui guette nos maisons, ce sont les habitudes. Le fait d'y introduire un artiste toujours en mouvement permet de les bousculer quelque peu* », affirme-t-il. Certains dépassent même l'idée de cette « *bousculade joyeuse* » – dit Dominique Massadau – pour aborder la question épineuse du pouvoir. Un pouvoir institutionnel qu'ils se disent non seulement prêts, tel le directeur de la Scène Nationale de Sète, Yvon Tranchant, à « *partager* », mais aussi à voir sinon remis en cause du moins interrogé. C'est notamment dans cette intention



que la directrice du Théâtre Jacques Cœur de Lattes, Frédérique Muzzolini, a choisi de convier l'auteure Marion Aubert (par ailleurs co-directrice de la Compagnie Tire pas la Nappe) durant deux saisons (en association de 2011 à 2013) à ses côtés. « *La présence d'un artiste dans un lieu constitue un contre-pouvoir pour celui qui le dirige, estime-t-elle. J'élabore une programmation, je mène des actions, mais personne ne m'apporte de regard critique. Or bénéficier de ce regard est très sain dans nos métiers.* »

Aux prises avec un quotidien dominé par la recherche de lieux où répéter, d'apports en coproduction et de dates de tournées, les artistes apprécient, quant à eux, la place qui leur est permise d'occuper au sein d'une structure qui n'est plus en outre perçue en tant que simple outil de diffusion. « *Poser mes valises dans un lieu, c'est me demander comment je peux, modestement, lui apporter un nouveau souffle et participer à sa vivacité* », confie Salia Sanou, chorégraphe qui pourrait être associé pour trois ans à la Scène Nationale de Narbonne à partir de janvier 2012. Désireuse de s'éloigner des conditions « *stressantes* » de création et de diffusion qu'elle connaissait à Paris, la metteuse en scène Claude Buchvald a accueilli l'offre d'Yvon Tranchant (une association de quatre ans à la Scène Nationale de Sète) comme un « *nouvel élan* » donné à son parcours, la possibilité aussi d'aborder ses activités sous un angle autre que celui de la production pure. « *Ce qui m'intéresse est de m'inscrire dans un processus d'invention, de recherche, de formation et de rencontres, indique-t-elle. Être en résidence dans un*



© Marc Ginot - MANIFEST'EMENT - Cie Adesso e Semprié (coproductions Théâtre Jean Vilar, Montpellier • <http://theatrejeanvilar.montpellier.fr>)

lieu, à l'abri et avec des moyens permet cela.» D'autres motivations, très pragmatiques guident également les artistes : l'assurance de bénéficier d'une liberté et d'un confort de travail, d'être soutenus en coproduction ou en production déléguée et d'accroître leur visibilité sur le territoire régional et national. Surtout lorsque, ainsi que le souligne Magali Milián, co-directrice de la Compagnie La Zampa (dont quatre spectacles sont présentés cet automne au Théâtre de Nîmes), « on propose des projets qui ne sont pas très fédérateurs et requièrent donc des partenariats forts » ou que l'on est, à l'instar de Frédéric Borie (associé pendant trois ans au Cratère d'Alès), un jeune metteur en scène. « C'est la chance de pouvoir monter les spectacles dont on rêve », explique-t-il, tandis que Luc Sabot croit en un surcroît de crédibilité apporté par un accueil en résidence. « Notre profession est assez attachée à la notion de label, constate-t-il. Se présenter en tant que compagnie associée à une Scène Conventionnée donne du poids à une parole. »

Mais entre les désirs exprimés par les uns et les autres, les attentes légitimes qui en découlent, et la réalité, des discordances se font parfois jour. Avant de s'engager dans un dispositif d'association, Jean-Louis Estany avait pris la mesure, au regard de collaborations passées, de possibles écueils : une implication moindre de certains artistes dans la médiation culturelle, par exemple, ou bien, de son côté, un soutien financier en deçà de ce qu'il leur avait laissé espérer. Pour tenter d'y remédier, François Noël a pris le parti de ne fixer aucun cahier des charges strict. Une liberté saluée par son artiste

associé durant la saison 2009-2010, Bruno Geslin (Compagnie La Grande Mêlée), qui estime que « l'idée même d'association s'invente à deux, directeur et artiste, suivant la personnalité de ce dernier, son parcours, ses désirs ». Choisie ou imposée par les circonstances, cette construction pas à pas n'est cependant pas sans risques et peut nourrir des déceptions. C'est ce qu'expérimentent actuellement Frédérique Muzzolini et Marion Aubert. Tandis que la directrice regrette que l'auteure ne soit pas aussi disponible qu'elle l'aurait souhaité la première saison, Marion Aubert déplore de ne pouvoir présenter durant cette même période (hormis *Voyage en pays aubertois*, spectacle composé de plusieurs extraits de ses textes) une création ; ce qui, à ses yeux, « vide un peu le projet de son sens » en le limitant à des actions culturelles. Elle demeure aussi dans l'expectative quant à la coproduction par le Théâtre Jacques Cœur d'une pièce qui, dans l'esprit de Frédérique Muzzolini aurait pu être *La Saga des habitants du Val de Moldavie* ; un spectacle finalement créé à la Comédie de Saint-Étienne et programmé en avril 2012 au Théâtre des 13 vents-CDN puis au Théâtre de l'Archipel. Explicables par des incertitudes budgétaires et le statut particulier du Théâtre Jacques Cœur, scène en régie directe contrainte de composer avec la volonté des élus, ces difficultés sont assumées et comprises de part et d'autre. L'heure n'est donc pas au divorce, ni même à des désaccords qu'Yvon Tranchant, quant à lui, juge toujours probables et néanmoins « stimulants » dans un métier qu'il faut veiller à ne pas enfermer dans des certitudes.



## ARTISTES ET TERRITOIRES : UN DIALOGUE FERTILE

La présence continue d'un artiste dans leurs murs représente pour les directeurs de théâtres une formidable opportunité d'approfondir et consolider l'un des axes fondamentaux de leur mission : se porter à la rencontre des publics et participer à l'aménagement culturel d'un territoire. Yvon Tranchant confie ainsi attendre des compagnies ou metteurs en scène accueillis pendant quatre ans à ses côtés qu'*« ils acceptent de se poser les mêmes questions, à leur endroit d'artiste, sur les façons dont on peut aborder le théâtre auprès des publics »* ; via certaines créations (petites formes, projets conçus avec la population...), des choix de programmation ou encore de la formation. Durant la période qui précède sa venue en tant qu'artiste associée à la Scène Nationale de Sète (à compter de la saison 2012-2013), la comédienne, metteuse en scène et universitaire Claude Buchvald dessine déjà les contours de sa rencontre avec le territoire en proposant deux spectacles appelés à sillonner le département et la région. Présenté à Sète en mars 2012, *La Folie Sganarelle*, de Molière, fera ensuite l'objet dans le département d'une tournée organisée par sortieOuest à Béziers, tandis que *L'Acteur nucléaire*, « spectacle portatif » accueilli en résidence de création à la Scène Nationale en février sera proposé dans le cadre du dispositif *Languedoc-Roussillon Lycéens Tour* mis en œuvre par la Région Languedoc-Roussillon. « *Claude Buchvald montera peut-être par la suite un projet avec des amateurs ou des étudiants de l'Université de Montpellier* », précise Yvon Tranchant, qui estime que le dispositif d'artiste associé permet de franchir un cap dans le travail effectué auprès des publics. « *J'ai mené des actions de manière empirique, explique-t-il. Désormais il faut qualifier la relation avec les publics. Et cette qualification peut résulter d'un contrat de quatre ans passé avec un artiste.* »

La même volonté anime Denis Lafaurie, qui avec un taux de fréquentation atteignant les 97 % au Cratère, Scène Nationale d'Alès, souhaite passer à une autre étape du rapport qu'il entretient avec la population. « *Il s'agit à un moment donné de le densifier, de gagner en qualité, souligne-t-il. Dans cette approche, accueillir un artiste en résidence devient une nécessité interne, pour ne pas déperir.* » L'installation d'un artiste dans un lieu favorise également un travail d'action culturelle plus poussé, parce que plus régulier et visant à resserrer les liens entre un théâtre et les habitants d'une ville.

En associant Marion Aubert à son projet, Frédérique Muzzolini dit ainsi poursuivre un double objectif : celui « *d'une présence artistique continue mais aussi d'une présence du public continue* ». La réflexion menée dans ce sens avec l'auteure a abouti à l'élaboration de plusieurs projets : celle-ci devrait ainsi diriger un atelier d'écriture au sein du Cercle littéraire créé par le théâtre, proposer des lectures chez l'habitant et concevoir une fiction (*Drame, folie et autres histoires arrivés en la ville de Lattes*) à partir de récits qui lui seront contés par des spectateurs.



Soucieux, pour sa part, de « *placer des enjeux de création au centre de la question des publics* », Nicolas Blanc a commandé à Franck Vigroux une pièce élaborée avec une dizaine d'amateurs au cours de plusieurs stages où il abordera les différents aspects de la composition musicale.

Dans la confrontation aux œuvres, l'artiste en résidence tient aussi un rôle de passeur et sa présence facilite l'accès à des propositions d'un abord plus difficile. Persuadé que la création contemporaine, fondement de la ligne artistique du Théâtre de Nîmes, « *est d'autant mieux défendue que l'artiste est dans les murs* », François Noël mise sur la relation de proximité qui s'établit entre publics et artistes ; grâce, entre autres, à l'organisation de répétitions ouvertes, suivies de discussions. « *Cela permet d'impliquer un peu plus les publics dans le processus de création, explique-t-il, estimant par ailleurs que l'implantation d'artistes sur un territoire modifie le regard que les habitants portent sur eux. « Bruno Geslin et Alain Buffard [artiste associé pour les saisons 2010-2011 et 2011-2012] sont désormais connus des Nîmois, qui en les croisant dans la rue viennent volontiers leur parler. Des échanges s'opèrent spontanément, ce qui serait impossible sans cette implication des artistes.* »

En acceptant d'être associés à un théâtre, certains artistes partagent avec leur directeur ce souhait de « rencontrer » un territoire. « *Je ne viens pas uniquement pour donner à voir des spectacles ou proposer des ateliers, confie le chorégraphe et danseur Salia Sanou. J'ai également envie de profiter de ce qu'une ville, une population, peuvent m'offrir et qui nourrit ma création.* » Ayant noué une relation de fidélité avec le public nîmois qui suit son travail depuis sa première création [*Mes jambes, si vous saviez, quelle fumée...* accueillie en 2007 par François Noël], Bruno Geslin a lui aussi vu dans son association au Théâtre de Nîmes une façon d'« *habiter une ville différemment* » et de partager la culture avec des personnes qui n'y ont pas accès immédiatement. Il a ainsi demandé à réaliser un atelier avec des détenus de la Maison d'arrêt et envisage la saison prochaine de mener « *un projet de terrain* » autour de l'œuvre de Georges Pérec. « *Ouvrir des portes, m'ancrer dans une réalité de société, ne pas m'enfermer dans un mode de théâtre, m'apporte beaucoup en tant qu'artiste, affirme Bruno Geslin. Et un tel travail n'est envisageable qu'en étant présent durablement sur un territoire.* »

Si désireux de participer à « *la vie citoyenne* » d'une ville qu'il habitait depuis dix ans, Luc Sabot a tout naturellement frappé à la porte de la Scène Conventionnée de Clermont-l'Hérault, il considère de manière plus générale qu'une résidence longue « *ne peut et ne doit se limiter à l'aspect création* ». « *Une compagnie qui souhaite s'implanter dans un lieu ou sur un territoire doit ouvrir son projet artistique à d'autres actions* », estime-t-il. À mi-chemin de son parcours d'artiste associé, Luc Sabot se dit « *renforcé* » dans ce « *plaisir d'aller à la rencontre des gens* », comme dans sa volonté de lutter contre « *l'élitisme culturel d'un côté, le populisme culturel de l'autre* » en s'efforçant de conjuguer exigence artistique et proximité avec les publics.

## PRENDRE DES RISQUES ET DONNER DU SENS

L'implication des directeurs de théâtres dans la mise en œuvre de créations constitue la clé de voûte des dispositifs d'accueil en résidence ou d'association, et s'articule autour de deux axes : financier, via des coproductions ou des productions déléguées, et artistique, par la défense d'une programmation souvent audacieuse.

Sur le plan financier, le premier niveau d'engagement – et le plus couramment observé – concerne un apport en coproduction sur les spectacles élaborés au cours de la résidence, suivant un rythme qui diffère en fonction des moyens dont dispose la structure mais aussi bien évidemment des projets de l'artiste. Sur une durée de trois ans, par exemple, ce peut être une coproduction chaque année ou bien deux au total. Ce soutien s'affirme en tout cas comme une évidence, au point que certains artistes, tel Luc Sabot, en font « *le point de départ* », « *une condition* » à la signature d'un contrat de résidence ou d'association. Une vision partagée par Jean-Louis Estany, qui affirme, de plus, s'engager sur la prochaine création de Luc Sabot [*Le Pays lointain*, de Jean-Luc Lagarce] à une hauteur jamais atteinte par le passé mais justifiée par le fait que celui-ci soit artiste associé. « *Cela permet de poser un cadre* », précise-t-il. Nicolas Blanc estime de même adresser « *un signe fort* » à Franck Vigroux en choisissant d'accompagner sur trois ans deux importants projets pluridisciplinaires en coproduction, avec une enveloppe conséquente pour chacun. Dans l'attente des propositions de Marion Aubert pour soutenir un spectacle dont celle-ci serait l'auteure mais qui ne serait pas forcément produit par la Compagnie Tire pas la Nappe, Frédérique Muzzolini considère tout aussi important d'« *aider l'artiste dans la recherche d'autres coproducteurs* ». Ceci, notamment en vue de la mise en place d'une tournée. « *Offrir les moyens de monter une création est bien*, renchérit Dominique Massadau, qui envisage de coproduire un spectacle par an du chorégraphe Salia Sanou, mais il faut également faire en sorte qu'elle vive au-delà des murs du théâtre. » Rien n'empêche enfin que l'apport en coproduction ne coïncide pas avec la période de résidence et soit décalé dans le temps. Tel fut, par exemple, le cas pour Bruno Geslin, artiste associé durant la saison 2009/2010 au Théâtre de Nîmes dont le directeur, François Noël, avait déjà coproduit des spectacles et s'investira dans la prochaine création, *Dark Spring*, prévue à l'automne 2011.

Quelques directeurs se démarquent par ailleurs du schéma traditionnel de la coproduction et accentuent la prise de risques en assurant la production déléguée d'un spectacle. Confiant accueillir Claude Buchvald en tant qu'artiste associée afin, entre autres, « *qu'elle puisse prétendre à des conditions de production correctes* », le directeur de la Scène Nationale de Sète sera producteur délégué de chacune des créations (une par an) élaborées par la metteuse en scène durant quatre ans. « *Je possède un bureau de production, emploie deux permanents et ai cette année dix spectacles qui tournent. J'apporte de l'argent, mais en cherche également* », souligne Yvon Tranchant ; lequel précise que cet engagement répond à « *un besoin personnel* » et refuse de l'ériger en modèle. Certains de ses collègues ont néanmoins décidé de suivre son exemple. Pour la première fois dans le cadre d'une résidence longue, Denis Lafaurie va ainsi prendre en charge la production déléguée d'au moins un des deux spectacles [*Déjeuner chez Wittgenstein*, de Thomas Bernhard] mis en scène par son artiste associé pendant trois ans, Frédéric Borie. Un choix dicté par la situation particulière de celui-ci. « *Frédéric Borie n'ayant pas de compagnie, donc de structure juridique, nous devons assurer la viabilité de l'ensemble de la production* », explique-t-il. Le directeur du Cratère juge de surcroît que même à la tête d'une compagnie, le jeune metteur en scène n'aurait pu réunir des coproducteurs (le Théâtre Jean Vilar, le Théâtre Na Loba et le Théâtre de l'Archipel, entre autres) qu'il a réussi, en l'espace de deux mois, à convaincre.

Ainsi assurés d'un apport en coproduction ou d'une production déléguée sur un ou plusieurs de leurs spectacles, les artistes sont conscients d'être placés dans une position très privilégiée. « *Chaque année les compagnies suivent le même parcours du combattant, qui consiste à trouver au moins un coproducteur et une date pour solliciter ensuite une aide à la création*, affirme Franck Vigroux. *Grâce à cette association avec Scènes Croisées, je suis conforté dans mes projets durant trois ans ; c'est une formidable chance.* » Bien que reconnu sur le plan national et international, Alain Buffard confie n'avoir jamais bénéficié d'un soutien aussi marqué que celui que lui apportera François Noël sur sa prochaine création [*Baron samedi*, prévue pour avril 2012 à Nîmes].



© Jeanne Roualet - Saga des habitants du Val de Moiravie - « Cie Tire pas la Nappe

«Son engagement correspond à un tiers de budget total, faisant de lui le coproducteur le plus important», indique-t-il, tandis que Bruno Geslin insiste sur un autre bienfait procuré par le fait d'être soulagé des préoccupations liées au montage d'une production: pouvoir «se concentrer pleinement durant un, deux ou trois ans, sur des objectifs artistiques».

Au-delà des considérations d'ordre strictement financier, les artistes accordent également une grande valeur à la confiance que leur témoignent des directeurs de théâtre, et à leur volonté de faire partager des œuvres à un large public. «Que quelqu'un croit en notre travail, sans rechercher l'efficacité du succès tout de suite est non seulement précieux mais vital», souligne Marion Aubert. L'auteure salue en particulier la démarche de Frédérique Muzzolini, qui, selon elle, a réussi à amorcer un tournant dans la programmation du Théâtre Jacques Cœur, «plus proche de celle d'un théâtre privé», et continue de creuser le sillon «moins vendeur» des écritures contemporaines. Nicolas Blanc et Dominique Massadau en s'engageant à diffuser au fil des saisons le répertoire de Franck Vigroux et Salia Sanou, ou bien François Noël en défendant une création contemporaine à ses yeux «un peu attaquée de tous les côtés par les

grandes institutions», se démarquent eux aussi d'une «frilosité» dénoncée par Alain Buffard. «Combien de fois ai-je entendu des programmeurs me dire que mon travail était très beau, très fort, mais pas pour leurs publics», précise-t-il. Au Théâtre de Nîmes, avec *Songs et Tout va bien*, deux pièces difficiles mais très bien reçues, j'ai pu démontrer le contraire. » Cette audace sur le plan artistique se voit renforcée par le souhait qu'expriment la plupart des directeurs (Dominique Massadau, Nicolas Blanc ou encore Yvon Tranchant) de voir les artistes les seconder dans la programmation. Les associer pleinement à l'élaboration d'une saison représente toutefois un pas supplémentaire, que tous ne se disent pas prêts à accomplir. «Je me méfie un peu de cette démarche», avoue Denis Lafaurie. Nous travaillons dans une constante attention à la population, qu'un artiste venant de l'extérieur ne peut ressentir totalement. »

Quoi qu'il en soit, et dans un contexte de grande fragilité, tous s'accordent à juger l'engagement des directeurs de théâtres aujourd'hui plus que jamais indispensable: pour les compagnies qui peinent à créer et diffuser, mais aussi

pour des structures soucieuses de placer la création artistique au cœur de leurs missions. «Il est de notre responsabilité d'aller plus loin que le seul achat d'un spectacle et de faire en sorte que les parcours soient un peu solidifiés», conclut Denis Lafaurie, estimant en outre que les villes moyennes pourraient (devraient?) se doter d'un ou deux lieux où les compagnies défendraient leur travail sur le long terme: «ce serait un moyen de ne pas laisser des artistes dans l'aire et aux prises d'une compétition folle qui, hormis pour quelques-uns, ne débouche sur aucune perspective».



## EN FINIR AVEC LE PAS VU, PAS PRIS

Lorsqu'un directeur de théâtre convie un artiste en résidence, il s'engage généralement – selon les moyens et les outils dont il dispose – à accroître sa visibilité auprès du public et des professionnels dans son périmètre et au-delà. Suivant le parcours de la compagnie, cette action peut prendre diverses formes et servir différents objectifs : la soutenir dans sa phase de structuration, inscrire son travail sur le territoire ou bien encore l'aider à acquérir ou retrouver une assise sur le plan national.

A Frédéric Borie, reconnu en tant que comédien (notamment au sein de la Compagnie Machine Théâtre à Montpellier) mais encore à l'aube d'une carrière de metteur en scène, Denis Lafaurie dit ainsi vouloir « *offrir une chance supplémentaire de faire valoir son métier, son art* ». L'ambition avouée est, en l'espace de trois ans – durée de son contrat d'artiste associé – de lui permettre d'obtenir une stature nationale en tant que metteur en scène. Pour ce faire, Denis Lafaurie envisage de procéder par étapes, en invitant d'abord la première année les professionnels de la région à découvrir le nouveau spectacle de Frédéric Borie, *Déjeuner chez Wittgenstein*, de Thomas Bernhard, dont le Cratère est producteur délégué. « *Nous avons souhaité que ce spectacle ne soit pas trop lourd en diffusion, qu'il puisse tourner partout, même dans des lieux moins bien équipés* », précise Denis Lafaurie. Lequel compte ensuite s'appuyer sur une tournée dans la région et hors de ses frontières afin d'attirer l'attention de ses collègues à l'échelon national, notamment lors des Rida organisées par l'Onda.

Actif depuis plusieurs années déjà sur le territoire comme chargé de mission pour ADDA-Scènes Croisées de Lozère et enseignant à l'École départementale de musique, le musicien et compositeur Franck Vigroux a, quant à lui, créé sa compagnie en 2009. Un nouveau positionnement qui avait besoin d'être affirmé dans le département et la région. C'est ce à quoi Nicolas Blanc a souhaité contribuer en associant Franck Vigroux aux Scènes Croisées : « *l'enjeu de l'association est de l'aider à structurer sa compagnie, de le faire aussi bénéficiaire du réseau de partenaires de la Scène Conventionnée à l'échelon régional et national pour trouver des coproducteurs et accroître sa capacité de diffusion* ». Après avoir longtemps développé des projets en solitaire comme interprète et/ou compositeur, Franck Vigroux désire à présent concevoir des productions en dialogue avec d'autres arts. « *C'est aussi sur cette orientation que nous nous sommes retrouvés et la possibilité de le conforter dans des projets pluridisciplinaires* », confie Nicolas Blanc, qui a travaillé en partenariat avec le Théâtre de la Mauvaise Tête de Marvejols sur le montage de la prochaine création à laquelle Franck Vigroux collabore avec l'auteur Philippe Malone et la chorégraphe Rita Cioffi (Compagnie Aurélia, basée à Montpellier). Accueilli en résidence de création au Théâtre de la Mauvaise Tête, *Nous autres ?* y sera créé mi-novembre, puis présenté au Théâtre de la Maison du Peuple à Millau et au Théâtre de la Cigalière à Sérignan.

Tout en estimant disposer de moyens modestes pour aider la Compagnie Nocturne en matière de diffusion nationale, Jean-Louis Estany explique avoir sollicité plusieurs de ses collègues lors de l'élaboration du nouveau spectacle de Luc Sabot, *Le Pays lointain*, de Jean-Luc Lagarce. Il considère le statut d'artiste associé accordé à Luc Sabot comme un atout dans les discussions menées avec des coproducteurs et programmeurs. « *L'existence de cette association, de cet engagement de la Scène Conventionnée, donne une impulsion supplémentaire à une dynamique de production* », affirme-t-il.

En proposant quatre de ses pièces (*Dream on Tracks 1 et 2*, *La Tombe du plongeur* et *Requiem*) sur sa scène, en outre de façon très rapprochée dans le temps (entre le 30 novembre et le 10 décembre), François Noël, offre, de son côté, à la Compagnie La Zampa une opportunité, « *exceptionnelle* » selon son codirecteur, Romuald Luydlin, de faire découvrir ses œuvres à un grand nombre d'opérateurs de Languedoc-Roussillon. « *François Noël n'a jamais programmé quatre productions d'une même compagnie, ajoute Magali Milian. C'est un concours important apporté à notre travail, car présenter une seule pièce n'est pas suffisant pour que les professionnels comprennent quel est notre univers. Il nous donne également les moyens de reprendre un spectacle que nous n'avons pas joué depuis deux ans.* » Présentant l'impact que cet « événement » pourrait avoir sur la diffusion, Romuald Luydlin et Magali Milian ont décidé, en accord avec François Noël, de s'adjoindre pour la première fois les services d'un attaché de presse. « *En termes de visibilité, l'information circule très rapidement, constate dès à présent Magali Milian. On perçoit que notre accueil à Nîmes, le fait de sortir d'une certaine géographie [la Compagnie était jusqu'ici basée en Ariège] et de se retrouver sur un territoire un peu plus porteur, modifient le regard des professionnels.* »

Le danseur et chorégraphe Salia Sanou en est, lui aussi, convaincu. « *Cette résidence va permettre à mon travail d'être perçu différemment. Elle incite aussi le directeur d'un théâtre, dès la préparation d'un spectacle et en vue de sa diffusion, à contacter son réseau. Et le réseau fortifie l'artiste* », souligne-t-il, jugeant que l'effet levier devrait davantage jouer sur le plan national qu'à l'échelle régionale, où il a déjà acquis une certaine visibilité.

Se disant, pour sa part, « *peu inquiet quant à la possibilité, sur la durée de son association avec Claude Buchvald, de structurer des réseaux en région* » – en coopérant notamment avec les Scènes Nationales d'Alès, de Narbonne, le Théâtre de l'Archipel à Perpignan, le Théâtre de Nîmes où encore La Vignette à Montpellier où la metteuse en scène a déjà été accueillie – Yvon Tranchant, ne fixe aucune limite à la visibilité qu'il entend lui offrir. « *L'objectif est d'impulser une dynamique à la fois centrifuge et centripète, que Claude Buchvald puisse diffuser ses spectacles autant en région que dans l'Hexagone et à l'international* », indique-t-il. Même s'il admet également que pour cette artiste, quelque peu mise à l'écart, selon lui, par l'institution, « *participer à sa reconnaissance dans le réseau national* » constitue une priorité.





© Frédéric Hédelin - Théâtre de l'Archipel, Perpignan

## Le Théâtre de l'Archipel : une trajectoire à construire

Inauguré le 10 octobre dernier, le Théâtre de l'Archipel de Perpignan dispose en ses murs d'une grande salle : Le Grenat, d'une salle modulable : Le Carré et d'un lieu de répétition : Le Studio, et se positionne comme l'un des équipements phares de la région. Cette infrastructure exceptionnelle a permis à son directeur, Domènec Reixach, de mettre en place des résidences ; ce à quoi l'espace scénique exigu du théâtre municipal ne l'autorisait pas jusqu'ici. Au cours de la saison 2011/2012, il accueillera ainsi sept équipes – celle de Frédéric Borie, le Trio P.A.J., les compagnies Quasi, Shonen, Tire pas la Nappe, Un noir une blanche et la compagnie catalane Lluís Soler – en résidence de création, sur des durées variant de cinq à seize jours selon les besoins exprimés par chacune. Ce choix de convier un large éventail de compagnies représentatives de toutes les disciplines (hormis la danse) plutôt que d'engager une résidence longue ou une association avec un artiste, est motivé par la situation particulière d'un établissement en phase de démarrage d'exploitation, de reconnaissance par les professionnels et de conquête des publics. « *Les deux premières saisons*, précise Domènec Reixach, *je souhaite convier différentes compagnies, afin de découvrir leur manière de travailler, que ces compagnies*

*se familiarisent de leur côté avec le théâtre et le fassent ensuite connaître aux publics.* » Cette valorisation du lieu et de sa programmation s'appuiera notamment sur un important travail de médiation culturelle mené par les compagnies ; une condition posée à leur accueil en résidence, mais acceptée, selon Domènec Reixach, par l'ensemble des artistes, qui « *comprennent la nécessité d'aller à la rencontre des publics et d'animer par des actions culturelles ce nouveau bâtiment* ». Sur les sept spectacles répétés ou finalisés lors de ces résidences, six bénéficieront d'un apport financier en coproduction, assuré par le Théâtre de l'Archipel ou La Scène Catalane Transfrontalière (ECT-SCT), plateforme européenne qui unit depuis janvier 2009 les villes de Perpignan et de Salt (Gironne).

Si le Théâtre de l'Archipel aura vocation à initier des projets transfrontaliers entre les deux Catalogne, Domènec Reixach adopte, pour le moment, une certaine prudence face à l'accueil de spectacles nécessitant un surtitrage qui risquerait d'entraîner, selon lui, une diminution de fréquentation de la salle. « *Cette saison, je proposerai sept spectacles français surtitrés en catalan, pour que les spectateurs du Sud puissent venir les voir et habituer le public français au surtitrage* », souligne-t-il.

Soucieux d'avancer par étapes, en proposant d'abord des résidences de création puis, durant la saison 2012/2013, l'accueil sur un temps plus conséquent (sept à huit semaines de répétitions suivies d'une série de quatre ou cinq représentations) d'une compagnie dont le Théâtre de l'Archipel assumera en outre la production déléguée du spectacle, Domènec Reixach dessine une trajectoire qui devrait atteindre son point culminant à l'horizon 2013/2014 avec la mise en place de résidences longues et/ou d'associations.



# RENAÎTRE DANS UN AUTRE PÉRIMÈTRE

Établies en Ile-de-France, en Midi-Pyrénées ou au Burkina Faso, plusieurs compagnies ont choisi de s'implanter en Languedoc-Roussillon, avec comme porte d'entrée dans la région la proposition d'une résidence longue, d'un contrat d'artiste associé ou l'accueil de plusieurs de leurs productions par un théâtre. Un choix effectué a priori (lors du montage de la résidence) ou a posteriori, mû par des motivations différentes mais toujours lié à une rencontre artistique avec le directeur d'un lieu et à l'opportunité qui leur était offerte de mener durablement une activité sur un territoire. «*La décision de m'établir à Nîmes n'est pas une idée subite ni saugrenue, mais le fruit d'un travail de longue haleine avec le public, explique le directeur de la Compagnie La Grande Mêlée (basée en Ile-de-France depuis sa création en 2006), Bruno Geslin. Elle correspond aussi à la possibilité de continuer à développer mes projets en étant entouré de personnes comme François Noël avec lesquelles s'est instauré un rapport de confiance et de bienveillance.*» Après avoir proposé quatre pièces au Théâtre de Nîmes où il s'apprête à vivre sa deuxième saison en tant qu'artiste associé, Alain Buffard va, lui aussi, quitter Paris pour s'installer en janvier 2012 à Nîmes. Conquis par «*des conditions de création jamais connues auparavant*», il précise que son implantation dans cette ville n'aurait pu être envisagée sans le statut d'artiste associé dont il a bénéficié.

Ces deux artistes ont entraîné dans leur sillage les codirecteurs de la Compagnie La Zampa, jusqu'ici établie en Ariège. Après dix années d'une activité artistique féconde mais dont, isolement géographique et absence de grandes structures de diffusion (hormis la Scène Nationale de Foix et le Centre de développement chorégraphique de Toulouse) obligent, ils expérimentaient à présent les limites, Magali Milián et Romuald Luydlin rêvaient d'autres horizons. Si des affinités artistiques avec Alain Buffard et Bruno Geslin, les liens tissés par le passé avec le Collectif Moebius (Montpellier) ainsi qu'une visibilité acquise dans l'Aude ont naturellement orienté leurs regards vers le Languedoc-Roussillon, la rencontre avec François Noël a été plus déterminante encore. Après avoir découvert leur travail en 2008, celui-ci a coproduit deux spectacles, en présentera quatre cet hiver et se propose de mettre régulièrement le lieu à la disposition de la compagnie. «*Nous sentons également en Languedoc-Roussillon des volontés politiques fortes qui permettent aux compagnies de se diffuser sur le territoire, mais aussi dans une dynamique interrégionale*», fait, par ailleurs, valoir Romuald Luydlin.

Danseur durant dix ans au sein de la Compagnie Mathilde Monnier à Montpellier, ville dont il s'est ensuite éloigné sans jamais rompre les attaches, le chorégraphe et danseur burkinabé Salia Sanou reconnaît de même que le choix, «*affectif*», d'y revenir a été renforcé par la perspective de «*disposer en Languedoc-Roussillon de moyens logistiques et financiers pour défendre son travail d'artiste chorégraphe*». Parmi ces soutiens figure au premier chef l'invitation que lui a adressée le directeur de la Scène Nationale de Narbonne de devenir artiste associé. Une proposition dont Dominique Massadau indique clairement qu'elle « *vise à favoriser le retour en région de Salia Sanou et son implantation alors qu'il fonde sa propre compagnie* » [après s'être séparé de Seydou Boro avec lequel il avait créé en 1997 la Compagnie Salia ni Seydou, accueillie notamment en résidence à La Passerelle, Scène Nationale de Saint-Brieuc, et au Centre National de la Danse de Pantin]. «*Il s'agit de participer à cette renaissance dans un autre périmètre, en l'inscrivant dans un réseau*», ajoute-t-il, «*considérant un tel engagement de la part des lieux normal et souhaitable*».

Si les effets induits sur le plan de la création et de la diffusion par les dispositifs de résidence et d'association permettent d'accélérer le processus d'installation des

compagnies, ils apportent également, de l'avis de Bruno Geslin, «*une légitimité*» à la décision personnelle prise par un artiste. D'autant que d'autres relais, économiques et institutionnels ceux-là, se mettent rapidement en place. «*Ravie, dit Alain Buffard, de voir s'ouvrir à Nîmes un focus sur la danse, alors que tout est concentré à Montpellier*», la DRAC Languedoc-Roussillon accompagne la migration de compagnies qui en quittant une région, un département, une ville, perdent les soutiens de ces collectivités. Tandis que des discussions sont en cours pour la Compagnie Salia Sanou et la Compagnie de la Grande Mêlée, la Compagnie d'Alain Buffard (compagnie conventionnée) et la Compagnie La Zampa (aide à la compagnie) vont voir dès 2012 leur convention transférée de leur DRAC d'origine vers la DRAC Languedoc-Roussillon. Ce transfert facilitera la sollicitation, dans un second temps, d'aides auprès de la Ville de Nîmes, du Département du Gard et de la Région Languedoc-Roussillon. Les trois compagnies s'apprêtent, en outre, à acquérir à Nîmes un lieu de production commun où elles installeront leurs bureaux, stockeront des décors et partageront des espaces de répétition. Le point d'orgue d'une démarche d'implantation dont l'un des principaux artisans, François Noël, directeur du théâtre de Nîmes et prochainement «*scène conventionnée pour la danse contemporaine*» avoue qu'elle va «*au-delà de ce qui était initialement prévu*» et de ce qu'il imaginait en les conviant dans son théâtre pour une durée bien déterminée.



# Contrepoint

## Xavier Le Roy : nul n'est prophète...

Originaire de Montpellier où il a suivi ses études, découvert la danse puis fondé la Compagnie Le Kwatt en 1994, le danseur et chorégraphe Xavier Le Roy travaille étrangement très peu sur le territoire languedocien. Son unique expérience en tant qu'artiste associé, au Centre Chorégraphique National de Montpellier en 2007 et 2008, «*formidable*» et qui lui permit grâce à une enveloppe annuelle de 60 000 euros de monter plusieurs spectacles, n'a pas connu les effets escomptés en termes d'implantation. «*Je ne me suis pas beaucoup produit ensuite en Languedoc-Roussillon, hormis à Uzès Danse, explique-t-il. Montpellier Danse a présenté mon travail dans le cadre de ma résidence au CCN et a coproduit une pièce en 2008, sans grande conviction. L'association ou la résidence longue ne sont pas, à mes yeux, des dispositifs qui font levier pour la diffusion sur un territoire.*» Cette diffusion, ainsi que la reconnaissance des professionnels, Xavier Le Roy est allé très tôt les chercher ailleurs, hors des frontières de l'Hexagone. Depuis 1999, il tourne à raison de 50 dates par an, dont 40 effectuées à l'international – en Allemagne, en Espagne, ou encore récemment au Brésil et au Japon. En matière de subventions, sa première demande auprès de la Région et de la DRAC remonte à 2009 alors que sa structure a été créée en 1994. *Sur le budget 2011 de la compagnie seulement 4% provient de la DRAC et 2,8% de la Région. Plus de 90 % du budget est assuré par les coproductions et les tournées.*

Cette situation atypique, le chorégraphe l'attribue en partie à «*l'image élitiste*» – et selon lui erronée – attachée à son travail, mais aussi à une façon qui lui est très personnelle d'aborder les questions de création et de diffusion. «*Je répète rarement trois ou quatre mois dans un lieu pour y faire une première puis tourner, souligne-t-il. Je n'entre donc pas dans un système de distribution des moyens qui est conçu, ce qui est normal, selon certains modèles.*» Même s'il juge paradoxal que «*la société actuelle nous incite à la flexibilité et au mouvement, tout en nous demandant d'être établi en un endroit*», Xavier Le Roy n'éprouve aucune amertume et ne cultive pas non plus la posture de l'exilé : «*si demain ma compagnie était conventionnée et que l'on m'accordait 40 ou 50 000 euros par an sur quatre ans, je développerais davantage d'activités sur le territoire car j'aurais moins besoin de me rendre à l'étranger pour produire mon travail*». Ne tournant pas le dos à l'institution ni aux résidences qui permettent, comme ce fut le cas au Centre Chorégraphique National de Montpellier, de «*mener des projets expérimentaux*», il assume parfaitement le fait de créer là où on lui offre des moyens financiers et des opportunités artistiques enrichissantes. L'an prochain, il travaillera ainsi durant quatre mois, avec six danseurs, au montage d'une exposition à la Fondation Tapiès à Barcelone, présentera des spectacles au Mercat de les Flors et enseignera à l'Institut du Théâtre. Electron libre de la danse, Xavier Le Roy l'affirme sans détours : «*la France n'est pas ma terre de prédilection pas plus que ne le sont l'Allemagne ou l'Espagne*».

© Luc Vremicckx «Produits d'autres circonstances» Cie Le Kwatt

### Claude Buchvald

- > Février > mars 2012 | **L'Acteur Nucléaire** | Languedoc-Roussillon Lycéens Tour
- > 20 > 24 mars | **La Folie Sganarelle** | Chai Skalli, Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau  
[www.scenenationale-sete-bassindehau.com](http://www.scenenationale-sete-bassindehau.com)

### Marion Aubert

- > 03 décembre | **Voyage au pays aubertois** | Théâtre Jacques Cœur, Lattes
- > 01 > 03 mars 2012 | **Saga des habitants du Val de Moldavie** | création | Comédie de Saint-Etienne
- > 03 > 06 avril | **Saga des habitants du Val de Moldavie** | CDN Languedoc-Roussillon Montpellier
  - > 12 avril | **Saga des habitants du Val de Moldavie** | Théâtre de l'Archipel, Perpignan
  - > 24 > 25 avril | **Saga des habitants du Val de Moldavie** | Le Festin, CDN Montluçon  
[www.tirepaslanappe.com](http://www.tirepaslanappe.com)

### Alain Buffard

- > 26 novembre | **Tout va bien** | Festival Instances 9, L'Espace des Arts, Chalon-sur-Saône
  - > 06 décembre | **Tout va bien** | Le Lieu Unique, Nantes
  - > 27, 28 janvier 2012 | **Mauvais genre** | CDC de Toulouse
  - > 03, 04 février | **Tout va bien** | Pavillon Noir, Aix-en-Provence
  - > 21 mars | **Tout va bien** | Le TAP, Scène Nationale de Poitiers
  - > 29 mars | **Good Boy** | Théâtre Le Périscope, Nîmes  
[www.alainbuffard.eu](http://www.alainbuffard.eu)

### La Grande Mêlée, Bruno Geslin

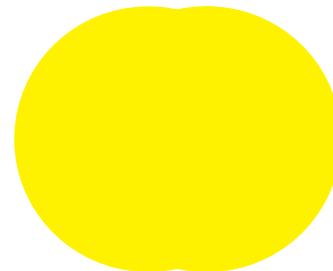
- > 27 > 30 mars 2012 | **Dark Spring** | Théâtre des 13 vents, CDN Languedoc-Roussillon Montpellier
- > 26 > 30 avril | **Dark Spring** | Théâtre de Nîmes (sauf le 29)  
[www.darkspring.fr](http://www.darkspring.fr)

### Cie Mouvement Perpétuel

- > 26, 27 avril 2012 | **Dambé** | Le Théâtre Scène Nationale de Narbonne  
[www.caminaktion.eu](http://www.caminaktion.eu)

### La Zampa

- > 30 novembre | **Dream on Tracks 1 et 2** | Théâtre de Nîmes
- > 07 décembre | **La Tombe du Plongeur** | Théâtre de Nîmes
  - > 09, 10 décembre | **Requiem** | Théâtre de Nîmes
- > 31 janvier 2012 | **Requiem** | Théâtre de Mende, Scènes Croisées de Lozère
  - > 02 février | **Requiem** | Théâtre d'Aurillac
  - > 29 mars | **Requiem** | Salle de jeu du mail, Pamiers  
[www.lazampa.net](http://www.lazampa.net)







## UN SOCLE COMMUN

Charte d'accompagnement des œuvres et des équipes artistiques professionnelles du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon par les Collectivités Territoriales et l'Etat

La charte est signée et c'est une première en France : lors du séminaire organisé les 21 et 22 avril derniers dans le cadre des travaux du COREPS, l'Etat-DRAC Languedoc-Roussillon, vingt-sept collectivités territoriales (dont la Région Languedoc-Roussillon et ses cinq Départements) et cinq syndicats (CGT, CFDT, SMA, SYNAVI, SYNDEAC) ont paraphé un document qui pose les bases d'un code déontologique que tout le monde appelait des ses vœux. Un tour de force.

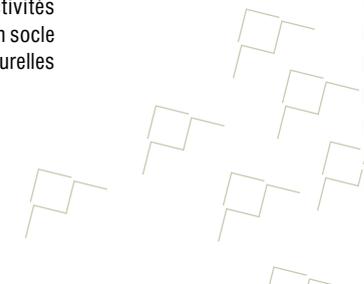
Rédigée sous l'égide du COREPS, la Charte d'accompagnement des œuvres et des équipes artistiques professionnelles du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon affirme quatre points : l'importance des enjeux dans le secteur du spectacle vivant ; l'attachement des signataires à la liberté de création et à l'autonomie de programmation ; leur engagement pour la richesse et la vitalité artistique des territoires ; enfin leur soutien à la diversité des esthétiques de la création et de la diffusion artistiques professionnelles. «*Les discussions ont duré un an et elles ont porté sur les pratiques professionnelles des équipes artistiques et non sur les lieux, comme c'est trop souvent le cas. Nous avons mis l'accent sur le fonctionnement de ces équipes et sur la manière dont elles peuvent produire et diffuser dans de bonnes conditions*», explique François Duval, conseiller Théâtre et Danse à la DRAC Languedoc-Roussillon. En cela, la charte constitue un document à partir duquel les collectivités territoriales et les partenaires sociaux entament aujourd'hui, sous la forme d'ateliers, des discussions sur la base d'un langage désormais partagé par tous. «*Mais le document ne se résume pas à une succession de définitions, précise François Duval. Les choses se font écho, tout à un lien.*»

Qu'est-ce qu'une production ? Une co-production ? Une résidence ? La définition d'un vocabulaire commun s'avérait nécessaire : rappeler, par exemple, que subventionner n'est pas co-produire ; ou qu'une résidence artistique ne se résume pas à la mise à disposition d'un lieu. «*La charte est un cadre qui donne un contenu aux mots et améliore la lisibilité de nos interventions*»,

observe Robert Garrabé, le président de la commission Culture au Conseil général des Pyrénées-Orientales qui exprime «*la volonté de l'institution de contribuer au développement de la culture sans remettre en cause l'indépendance de l'artiste*». Les collectivités territoriales et l'Etat-DRAC Languedoc-Roussillon s'accordent ainsi sur quatre domaines convergents à partir desquels s'élaborent leurs politiques culturelles : les dispositifs d'aide à la production artistique et d'aide au fonctionnement ; le soutien aux artistes ou aux équipes en résidence ; la mobilité des équipes ; enfin l'évaluation des projets. «*Maintenant que les collectivités ont signé, nous allons observer les conséquences de l'application de la charte sur le fonctionnement de chacune d'elles. Ce document appartient à tous ses signataires, à eux d'en faire bon usage*», note François Duval.

Un engagement dont les partenaires sociaux attendent désormais les effets. «*Il était important de définir un vocabulaire commun et de rappeler certaines notions, dont la perméabilité des territoires et le caractère économique des résidences artistiques*», dit Catherine Vasseur (Cie 1057 roses), la déléguée régionale adjointe du SYNAVI qui prévient : «*Cette charte n'oblige à rien et il reste un énorme travail à mener. D'abord, les signataires doivent faire circuler ce vocabulaire sur leurs territoires, vers les communautés de communes et les lieux de résidence notamment. Ensuite, le défi est maintenant de mettre en adéquation cette charte avec les politiques culturelles sur le terrain. Ce document doit servir de base à partir de laquelle les compagnies pourront demander de ne plus être laissées dans une économie de projet à projet, mais bien accompagnées sur la durée. C'est un travail de longue haleine.*»

C'est le sens des ateliers qui, amorcés avant la signature de la charte, se poursuivent désormais en présence de l'ensemble des parties. Six ans après l'ouverture des travaux dans le cadre du COREPS, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux ont défini un socle sur lequel peuvent s'échafauder les politiques culturelles dans le domaine du spectacle vivant. Eric Delhayé





# MUTUALISER LES MOYENS

## Charte d'expérimentation et d'accompagnement économique et structurel des œuvres créées en Languedoc-Roussillon

Face aux difficultés rencontrées par les artistes dans la région, la prise de conscience est forte. Encore faut-il se donner les moyens de faire bouger les choses. «*La vie des œuvres, c'est la vie des artistes. Il faut donc créer les conditions économiques propices à la création*», dit Yves Bommenel, directeur de La Méridionale des Spectacles. Lui comme plusieurs membres qualifiés et membres des collèges de Réseau en scène, représentant la profession du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon, ont donc évalué les difficultés liées aux politiques culturelles, en tentant d'apporter des réponses au développement d'une création régionale dont on connaît la précarité.

«*Nous sommes partis d'un constat : si un spectacle est mal produit, il sera souvent mal diffusé*», explique Jean-Pierre Wollmer, directeur de Réseau en scène. Or, si les initiatives sont légion, elles sont surtout dispersées et pas toujours efficaces. «*Les moyens existent mais leur distribution n'est pas optimisée*, souligne-t-il. *Nous souhaitons mutualiser et définir des participations différentes selon qu'il s'agit de coproduction, d'accueil en résidence ou encore d'une aide minimale à la production qu'une collectivité pourrait mettre au pot. Il va donc falloir réunir un ensemble hétéroclite d'acteurs culturels de la région pour mobiliser ces financements et renforcer les projets.*» Yves Bommenel renchérit : «*Il nous a semblé primordial de regrouper les forces, dans une logique de coproductions, pour soutenir les œuvres.*» De fait, les séances de travail ont été fructueuses et une charte dite «**d'expérimentation d'accompagnement économique et structurel des œuvres créées en Languedoc-Roussillon**» sera présentée, en octobre, à un collectif de structures culturelles (lieux de diffusion, collectivités, partenaires financiers publics et privés) œuvrant pour le soutien à la création et à la diffusion d'équipes artistiques implantées dans la région.

«*Nous ne sommes plus dans le cadre de contrats bipartites entre des coproducteurs et une compagnie obligée de courir après plusieurs financeurs, assure Jean-Pierre Wollmer, il s'agit de redonner du sens à des projets artistiques partagés. C'est un collectif*

*programmateur-artistes qui engagera, sur les questions de production et de diffusion, des moyens financiers mis en commun. En matière de soutien à la diffusion et de garantie financière de la prise de risque artistique, Réseau en scène privilégiera alors ces projets devenus plus structurants.*»

Concrètement, la mutualisation des potentialités de productions et d'exploitations doit profiter aux projets artistiques sélectionnés par les programmeurs. «*Deux à trois rendez-vous seront organisés chaque année entre les coproducteurs potentiels et les équipes artistiques. Il ne s'agira pas d'aider n'importe quelle création, mais bien de soutenir la prise de risque*», dit Yves Bommenel. Sont concernés les seuls secteurs du théâtre et de la danse, considérant que le cirque (via La Verrerie, Pôle National des arts du Cirque Languedoc-Roussillon) et les arts de la rue (par le biais de La Diagonale, Réseau Languedoc-Roussillon pour la création artistique dans l'espace public) possèdent ou mettent en place leurs propres dispositifs, tandis que le réseau des musiques actuelles travaille actuellement au sien. Les équipes artistiques conventionnées par la DRAC, normalement structurées et dans une économie relativement pérenne, ne pourront pas solliciter ce dispositif. Au contraire des équipes dont les productions ne se font que par les subventions et qui ont besoin de stabiliser leur activité sur la durée. La fonction du dispositif sera alors de leur fournir des moyens, un suivi et un accompagnement longs. Un spectacle, par exemple, pourra être soutenu pendant deux ans, depuis sa conception jusqu'à la fin de son exploitation, via un plan de financement. On sait aussi que c'est à la condition d'une assise régionale renforcée que les équipes artistiques pourront ambitionner une visibilité nationale.

Financièrement, pertes et bénéfices seront donc partagés par le collectif, une petite révolution. «*Une fois la machine lancée, nous disposerons d'un fonds de péréquation, une caisse qui pourra alimenter de nouveaux projets*», explique Yves Bommenel. La charte doit être bouclée cet automne et entrer en fonction dès janvier 2012. Pour la région, il s'agira alors d'un premier pas vers un système d'économie solidaire et sociale. E.D.

## Une stratégie : le développement des réseaux européens

A l'échelle européenne, Réseau en scène a initié des partenariats forts, notamment avec Wallonie Bruxelles Théâtre Danse et l'Institut Catalan des Industries Culturelles. Le développement des réseaux est un élément moteur de son action. La participation régulière de la structure à des salons professionnels européens lui permet de s'inscrire au cœur des dynamiques d'échanges.

Depuis cette année, Réseau en scène est membre du réseau IETM (Informal European Theater Meeting), principal réseau professionnel dans le champ des arts vivants en Europe. La structure participe aux réunions plénières et à la veille informative. Enfin, Réseau en scène a relayé auprès des professionnels de la région, la campagne « we are more », portée par Culture Action

Europe, visant à promouvoir la place de la Culture en Europe et s'est rapprochée localement de la Maison de l'Europe.

Pour l'association, le développement de projets de coopération répond à deux objectifs :

→ Le besoin de désenclaver le territoire régional et de s'appuyer sur les circulations naturelles et dynamiques d'échanges à renforcer.

→ Un enjeu économique permettant à l'association, au travers de projets de coopération de développer ses actions.

## L'émergence d'une expertise permettant l'accompagnement des acteurs

Le développement de projets européens s'accompagne d'une montée en compétences de l'association tant sur les aspects techniques que méthodologiques qui favorisent la réussite des dynamiques de coopération. Cela pose la question de l'émergence d'une expertise permettant l'accompagnement spécifique des porteurs de projets culturels vers les dispositifs et les réseaux européens. Le projet Convivencia Pyrénées Méditerranée a d'ores et déjà inclus une dimension d'accompagnement sur l'ensemble des dispositifs permettant de faciliter la coopération à l'échelle transfrontalière (POCTEFA, Euro-Région, Euro-district...). A ce jour, près d'une trentaine de professionnels du spectacle vivant ont été accompagnés en 2011 sur des projets de coopération. Un accompagnement réussi nécessite un temps d'analyse et de diagnostics partagés et soulève la question de son cadre d'exercice.

### Vers la reconnaissance et la structuration d'un pôle d'accompagnement en Région ?

Dans le cadre du développement des réseaux européens, Réseau en scène Languedoc-Roussillon s'est rapproché du Relais Culture Europe - Point Contact Culture français de façon à améliorer la veille et le travail d'orientation auprès des professionnels sur tous les autres dispositifs et réseaux. La possibilité de devenir, en 2012, Pôle Régional du Relais Culture Europe et de se positionner ainsi comme un acteur majeur de l'accompagnement des professionnels oblige la structure - pour en assurer l'optimum - à développer une transversalité nouvelle (professionnels du spectacle vivant, mais aussi du livre, du cinéma, etc.).

Un travail spécifique de coordination entre Réseau en scène Languedoc-Roussillon, Languedoc-Roussillon Cinéma, Languedoc-Roussillon Livre et Lecture, le Frac et entre les différents services impliqués par ces démarches dans les collectivités (Culture et Relations Internationales) permettra de mettre en synergie les ressources et les énergies existantes en région, spécifiques au secteur culturel. Ce travail pourra tout naturellement s'inscrire dans la continuité des actions engagées et se structurer autour de la reconnaissance du travail d'orientation et de conseil auprès des professionnels et de la structuration du travail de coordination à mener pour en garantir l'efficacité.



# Une dynamique de projets

Les compétences acquises par l'association en matière de coopération s'expriment notamment au travers de projets opérationnels structurants. Ces projets confrontent les pratiques à la diversité des réalités interrégionales et transnationales et permettent la dynamisation de nouveaux réseaux pour les professionnels languedociens.

## Clôture du projet Convivencia Pyrénées Méditerranée

Rencontre professionnelle et plateau artistique transfrontalier Convivencia Pyrénées Méditerranée :

Au terme de trois ans d'activités communes et à l'initiative des partenaires de la Plateforme, le Conseil général des Pyrénées-Orientales et la Ville d'Alénya accueillent à nouveau le projet Convivencia Pyrénées Méditerranée après en avoir reçu l'ouverture en 2009. En guise de rappel des actions menées par un projet qui touchera à son terme à la fin de l'année 2011, des temps conviviaux de rencontres professionnelles et un plateau artistique transfrontalier sont organisés, dans plusieurs sites du département des Pyrénées-Orientales, en partenariat avec le Conseil général des Pyrénées-Orientales, la Ville d'Alénya et la Fédération des Œuvres Laïques des Pyrénées-Orientales.

La Plateforme Convivencia Pyrénées Méditerranée a eu pour objectif de favoriser la mise en réseau des opérateurs culturels, de faciliter la mobilité des professionnels du secteur et d'impulser une dynamique d'économie culturelle au sein de l'espace transfrontalier Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aragon et Catalogne. Ce projet a bénéficié des financements du POCTEFA - Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espace, France, Andorre. **Cette rencontre permettra de rappeler combien ce projet à notablement impacté les territoires concernés et leurs acteurs :** 10 rencontres professionnelles (plus de 600 participants), 4 séminaires

de formation (100 participants), 73 compagnies soutenues en diffusion et 48 structures aidées en mobilité, création de Lo Festenal, marché professionnel dédié à l'émergence artistique transfrontalière.

**Enfin l'étude sur Les bonnes pratiques de coopération, réalisée par Xavier Milliner et Joël Raimondi de Fides Conseils sera présentée.** Cette étude s'appuie sur l'évaluation « In Itinéré » de Convivencia Pyrénées Méditerranée et amène des préconisations d'amélioration à la fois sur les plans administratif et financier et sur le bon positionnement des opérateurs.

## À VOS AGENDAS

➔ 17 & 18 novembre 2011, Palais des Rois de Majorque, Perpignan et Caves Ecoiffier, Alénya

Présentation du Livre Blanc de la coopération transfrontalière, ateliers d'échanges et de réflexion, visites de lieux culturels et patrimoniaux • 6 spectacles de compagnies issues des territoires concernés

• Présentation de projets eurorégionaux.

+ de spectacles : du vendredi 18 novembre au dimanche 20 novembre, la Scène Catalane Transfrontalière, projet européen qui unit les villes de Perpignan et Salt depuis 2009, organise un parcours artistique ainsi qu'une rencontre de programmeurs qui s'inscrit en parfaite synergie avec les actions du projet Convivencia Pyrénées Méditerranée. [www.ecl-scl.com](http://www.ecl-scl.com)

Renseignements et inscriptions : [m.martin@reseauenscene.fr](mailto:m.martin@reseauenscene.fr)  
[www.reseauenscene.fr](http://www.reseauenscene.fr)

## Projets en développement

Ces deux projets sont en attente d'une réponse concernant leur financement.

### Movidarts

Plateforme transpyrénéenne de coopération culturelle [POCTEFA – FEDER • 2012-2013]

Dans la continuité du projet Convivencia Pyrénées Méditerranée, ce projet sera développé sur l'ensemble du territoire pyrénéen - Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Pays Basque, Navarre, Aragon et Catalogne. Il a pour vocation de renforcer les catalyseurs de développement dans le secteur culturel. Faisant suite à un travail d'évaluation mené dans le cadre du projet Convivencia Pyrénées Méditerranée et ainsi resserré sur les actions ayant le plus d'impact auprès des professionnels, le projet Movidarts a pour objet de pérenniser les dynamiques et outils existants de la coopération transfrontalière sur un territoire élargi.

### Dynamique des Arts Vivants en Massif central

[Programme Opérationnel plurirégional Massif central • 2011-2013]

Mené sur trois régions éligibles de l'espace Massif (Auvergne, Limousin, Languedoc-Roussillon), ce projet interrégional ambitionne de dynamiser la circulation des projets et des professionnels. Reconnaisant des pratiques communes liées à une certaine spécificité territoriale, ainsi qu'une proximité de fait, le projet se destine à briser les frontières invisibles qui empêchent jusqu'à présent une porosité naturelle de se faire jour entre les territoires, grâce à un portail, une meilleure mise en réseau de l'information, des rencontres professionnelles, des dispositifs de soutien spécifiques et du conseil.

## À VOS AGENDAS

➔ 24 & 25 novembre 2011, Mende et Marvejols

Rencontre professionnelle et plateau artistique

Renseignements et inscriptions :

LE TRANSFO : Flavie Lejemtel 04 73 28 76 30

[www.letransfo.fr](http://www.letransfo.fr)  
[flavie.lejemtel@letransfo.fr](mailto:flavie.lejemtel@letransfo.fr)



## Le Pays Lointain

de Jean-Luc Lagarce, Cie Nocturne (34)

Le Pays lointain, Luc Sabot a mis dix ans à le rejoindre. Dix ans que la dernière pièce, écrite par Jean-Luc Lagarce, quelques mois avant sa mort, le taraude. Pourtant, le directeur de la compagnie Nocturne se frotte, d'abord, à l'univers lagarcien avec Derniers remords avant l'oubli, en 2006, pour le Théâtre des 13 vents : « *Cela a renforcé mon désir de monter Le Pays lointain, malgré la lourdeur du projet – plus de trois heures de spectacle et une distribution de onze comédiens – pour retrouver cette écriture instantanée, méticuleuse et incisive qui martèle. Lagarce travaille la digression, la parenthèse, le changement d'adresse. Avec lui, on entend la pensée accidentée dans son mouvement. La syntaxe millimétrée use du flux et du reflux de cette pensée jusqu'à épuiser le mot ou libérer de grandes phrases hypnotiques. Cette partition musicale dessine les troubles et les fragilités de l'âme.* » Cette musicalité, aux allures d'improvisation, avait tout pour séduire le metteur en scène, également compositeur, chef d'orchestre et saxophoniste alto et baryton, élève de Philippe Fournier. « *Mais j'aime aussi les drames que Jean-Luc Lagarce met en jeu. Il décortique l'homme ordinaire avec lucidité et amour. Ses personnages sont puissants et forts d'être des hommes et des femmes ordinaires. En cela, ils nous sont proches.* »

Louis, le héros du Pays lointain revient dans le pays où il né, après l'avoir quitté à l'adolescence. Il vient annoncer qu'il va bientôt mourir. Ses amis proches sont là pour le soutenir lors de ce dernier voyage. De chaque côté, des vivants et des morts, des revenants aussi présents que ceux qui respirent encore. « *Il s'agit de la confrontation entre la famille de sang et la famille de cœur. Pour moi, nous sommes dans la projection mentale de Louis, peut-être à cet instant où l'on voit défilier sa vie, avant de mourir. Car, cette pièce parle de la mort à toutes les pages. Le drame y est simple et universel.* », poursuit Luc Sabot, dont la recherche scénique, dans sa compagnie associée au théâtre de Clermont-l'Hérault, repose

énormément sur le travail d'acteurs. Il a choisi, cette fois encore, sa famille de plateau, avec quelques nouveaux, mais surtout des fidèles, ses partenaires, depuis quinze ans pour certains : Jean-Marc Bourg, son condisciple au conservatoire d'art dramatique de Montpellier qui l'a sollicité, à plusieurs reprises, dans ses propres mises en scène ; Jacques Allaire, son complice avec lequel il a imaginé et joué la pièce Marx matériau – celui qui parle d'après l'œuvre de Karl Marx, en 2005, qui tourne encore, après plus de soixante-dix représentations. Et aussi Stéphanie Marc, sa comparse dans Montaigne et Capulet d'Eugène Durif, en 2006. « *Restituer la langue de Lagarce avec la même précision qui fut nécessaire à sa construction est un amusement jubilatoire d'acteurs, un beau matériau de jeu. Un jeu de dupes grandeur nature* », ajoute Luc Sabot qui a évacué tout réalisme pour mettre en avant la machinerie du théâtre : un praticable, des fauteuils d'opéra, une échelle, des rideaux de scène, des projecteurs, un micro... Ainsi, « *si le texte de Jean-Luc Lagarce se construit au moment où il se dit, sur le plateau, le spectacle se construit au moment où il se joue.* » Dans sa plus grande simplicité, collant à l'idée de l'auteur qui considérait Le Pays lointain comme « *l'histoire sans histoire d'un homme* ». Muriel Plantier



Mise en scène : Luc Sabot | Avec Jacques Allaire, Mathias Beyler, Charles Joris, Vanessa Liautey, Stéphanie Marc, Jacques Merle, Jean-Michel Portal, Luc Sabot, Alex Selmane, Marie-Paule Trystram, Catherine Vasseur | Collaboration artistique : Catherine Vasseur | Lumières et régie générale : Frédéric Bellet | Scénographie : Gérard Espinosa | Costumes : Valérie l'Hôte | Administration/production : Frédéric Marin

Production : Compagnie Nocturne, en Résidence au Théâtre de Clermont-l'Hérault [Scène Conventiionnée pour les écritures poétiques et scéniques] | Coproduction : Théâtre des 13 vents [CDN Languedoc-Roussillon Montpellier], Théâtre du Périscope, Nîmes, Théâtre de Clermont-l'Hérault, Théâtre de Bédarieux

Soutiens : DRAC Languedoc-Roussillon, Région Languedoc-Roussillon, Département de l'Hérault, | Autres partenaires : Saisons Lodévois et Larzac, Médiathèque Lucie Aubrac, Ganges, Atelier décor, Théâtre des 13 vents.

### À VOS AGENDAS

- 03, 04 novembre, Théâtre du Périscope, Nîmes
- 15, 16 novembre, Le Cratère, Scène Nationale d'Alès
- 20 novembre, Théâtre La Tuilerie, Bédarieux
- 25 janvier > 03 février 2012, Théâtre des 13 vents, Montpellier
- 07 février, Théâtre de Mende
- 09 février, Le Théâtre, Scène Nationale de Narbonne

<http://cienocturne.free.fr>



## Чёрное солнце. Black sun

Cie Autre MiNa (34)

Après *Dans sa peau*, pièce sur le geste entravé, le chorégraphe Mitia Fedotenko retrouve sa liberté de mouvement, avec *Чёрное солнце. Black sun*, « *dans une chorégraphie dynamique et physiquement engagée* » et la transcende en la mariant à l'écriture passionnée de la grande poétesse russe Marina Tsvetaeva. « *Une artiste phare dans mon pays qui, cependant, n'accepte toujours pas sa vie amoureuse mouvementée. La première fois que j'ai entendu la musique de ses mots, c'était par la bouche de mes grands-parents qui me lisaient ses poèmes lorsque j'étais enfant. Elle est entrée dans mes veines, même si le sens m'échappait. J'en ai compris toute la profondeur beaucoup plus tard, une fois adulte* », précise Mitia Fedotenko qui trouve la source de son inspiration dans cette artiste écorchée vive, comme en Marc Chagall et Andreï Tarkovski. D'ailleurs, lorsqu'il fonda sa compagnie Autre MiNa, à Montpellier en 1999, sa première création *Les verstes* et les distances empruntait déjà son titre à un des plus célèbres poèmes de Marina Tsvetaeva. Aujourd'hui, pour la saison Montpellier danse, il choisit *Phèdre*, vertigineuse interrogation sur le désir, tragédie antique dans un décor du XX<sup>e</sup> siècle, en vérité une terrible projection de l'auteur dans le destin tragique de son héroïne. Car, beaucoup d'éléments de la vie de l'écrivain russe croise la mythologie : l'amour fusionnel pour son fils, sa fille prénommée Ariane, son exil permanent, ses relations passionnelles, son tempérament fougueux et, au final, son suicide. « *Pour elle, vivre c'était aimer et écrire. Pour elle, il n'y avait pas de compromis possible entre la passion, cette affaire de cœur et le devoir, cette affaire de société. Ce qui amène forcément à la tragédie. Son intégrité et sa soif d'absolu m'amènent à me demander jusqu'où nous sommes prêts à faire ce sacrifice pour continuer à exercer notre métier, à créer, au-delà des*

*difficultés et des contingences actuelles* », pose Mitia Fedotenko, qui ouvre *Чёрное солнце. Black sun*, par une scène de chasse, qui revient en fil rouge, plusieurs fois, tout long de la pièce. « *Ne faut-il pas presque éliminer l'autre, désormais, pour pouvoir exister ? Ce que refusait absolument Marina Tsvetaeva.* »

Fasciné par la beauté de l'écriture de la poétesse, ce débit de la langue proche du slam, le chorégraphe se laisse porter par les pulsions violentes et les respirations organiques de la langue russe. Il y ajoute, par touches, le français, le lituanien et l'anglais des interprètes, danseurs et musicien, selon leurs nationalités. « *L'histoire de Phèdre appartient à la mémoire collective. Le problème de la compréhension ne se posait pas. Par contre jouer le texte dans sa propre langue pouvait animer la corporalité de chacun. De cette manière, chaque personne sur le plateau porte la parole de Marina Tsvetaeva. Mais sa langue est la partition musicale de la danse.* »

Soutenue par la musique live de DJ Jonah, la pièce se déroule comme dans une arène, au centre d'un espace de jeu figuré par un grand tapis blanc, où les entrées et sorties de scène se font à vue, où le bruit des déplacements est capté par d'étranges arbres. Leurs fruits sont des micros dirigés vers le sol recouvert de feuilles de papier blanc volatiles. Cela crée un certain déséquilibre, empêche une trop grande stabilité chez les danseurs, pour rejoindre ce vertige permanent que cherchait Marina Tsvetaeva. Dans sa vie, ses amours, son œuvre, sa mort. M.P.

Chorégraphie et mise en scène : Mitia Fedotenko | Avec : Natacha Kouznetsova, Vilma Pitrinaite, Christophe Brombin, Mitia Fedotenko, Jonah | Musique live : Jonah | Dramaturgie : Aglaïa Romanovskaïa | Mise en son et dispositif sonore : Céline Seigneux | Scénographie : Mitia Fedotenko, Emmanuelle Debeusscher | Lumière et régie générale : Fabrice Anton | Costumes : Sylvette Dequest | Constructions scéniques : Emmanuelle Debeusscher, Fabrice Anton | Administration et diffusion : Nathalie Brun

Production : Compagnie Autre MiNa | Coproduction : Montpellier Danse saison 2011-2012, CCN de Rillieux-la-Pape [Cie Maguy Marin] | Accueil en résidence 2010 et coproduction en 2011 : CCN de Montpellier Languedoc-Roussillon, Programme Résidences

Soutiens : Montpellier Danse saison 2011-2012 [accueil en résidence à l'Agora, Cité Internationale de la danse], Les Substances, Lyon | Remerciements : Le Pacifique [CDC Grenoble]

### À VOS AGENDAS

➤ 18 et 19 octobre 2011, Montpellier Danse, studio Bagouet Agora  
➤ 25 novembre 2011, Reconnaissance 3<sup>e</sup>, Château-Rouge, Annemasse  
[www.autremina.net](http://www.autremina.net)



## Déjeuner chez Wittgenstein

de Thomas Bernhard, mis en scène par Frédéric Borie (34)

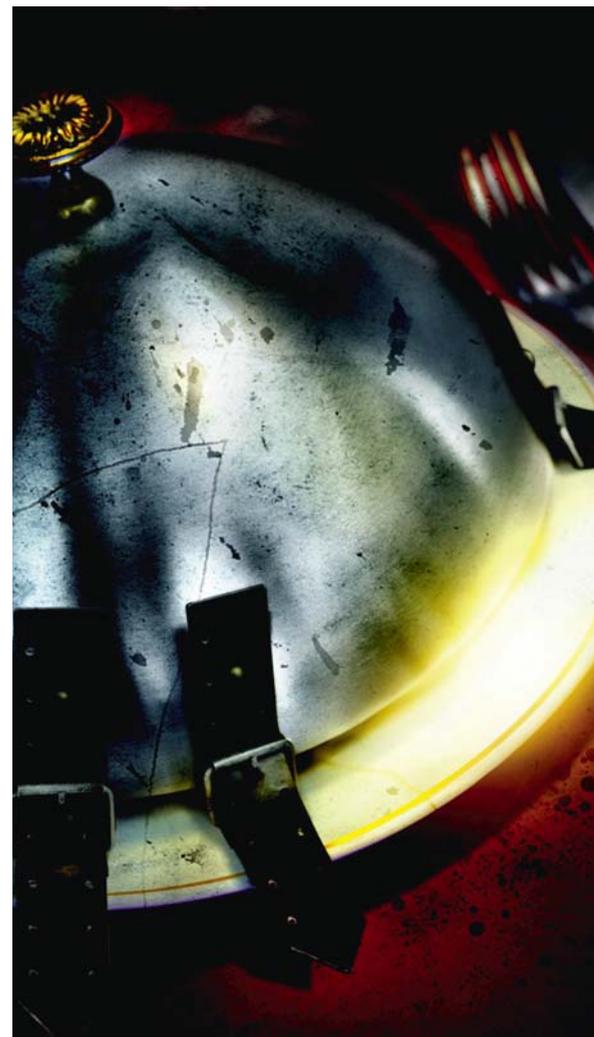
Dans leur salon bourgeois, deux sœurs attendent leur frère, tout juste sorti d'un hôpital psychiatrique, pour partager le repas dominical et évoquer l'idée de son retour à la maison. Mais sous la plume de Thomas Bernhard, l'homme n'est pas n'importe qui. Ce génie de la famille et fier de la clinique où il est soigné, est le futur philosophe Ludwig Wittgenstein. Cette forte personnalité est persuadée que l'enfermement est l'unique moyen d'échapper à la médiocrité de l'existence. Il est vrai que la vie des deux sœurs n'a rien d'enviable : pour tuer l'ennui, elles jouent les seconds rôles dans le théâtre légué par leur père. Wittgenstein déboule là-dedans en ouragan et son aversion pour la famille, l'art dramatique, le mécénat artistique, la peinture ou la littérature va transformer les retrouvailles familiales en bataille rangée et permettre à l'auteur de régler quelques comptes avec la société autrichienne qu'il exècre. « *A travers ce trio, Thomas Bernhard brosse, avec férocité, un portrait étouffant et satirique non seulement d'une névrose familiale, mais surtout d'une réalité insupportable qui pousse à vouloir s'extirper des frontières de l'enclave autrichienne ou se réfugier dans un hôpital psychiatrique. L'asile est vu comme une villégiature. La société est cancérogène. Elle mortifie ses membres et contribue à l'aliénation la plus totale du penseur* », souligne le metteur en scène Frédéric Borie qui s'attèle à cette œuvre décapante. « *La seule position résistante contre le non-sens de l'existence serait la folie triomphante.* »

Impressionné depuis toujours par l'engagement radical de Thomas Bernhard, qui alla jusqu'à interdire que ses œuvres soient représentées, imprimées ou même lues dans son pays, attiré par cette « *langue qui boxe* », Frédéric Borie souhaitait revenir à ce « *famille, je vous hais* » qu'il avait déjà mis en exergue, dans son adaptation de Hamlet, en 2010.

Mais le choix de cette pièce lui a surtout paru évident parce qu'il avait envie de travailler avec le comédien Richard Mitou qui avait déjà incarné le philosophe récalcitrant, Ludwig Wittgenstein.

« *Il en avait présenté un extrait, au conservatoire de Montpellier, lors de notre formation, voilà dix ans. Son interprétation m'avait profondément marqué. Depuis, il rêvait de ce rôle. Quoi de plus naturel et d'enthousiasmant que de poursuivre et faire aboutir cette première amour.* »

Construite en trois parties – avant, pendant et après le repas – la pièce démonte, avec minutie et férocité les systématismes familiaux. Frédéric Borie accepte les didascalies et les indications de Thomas Bernhard, entre comtoise imposante et tableaux d'ancêtres écrasants, mais il en rajoute, faisant du décor, une sorte de prison ou de cellule psychiatrique, surchargée de cartons empilés, de vieux journaux oubliés, de bustes austères, d'animaux empaillés et autres souvenirs oppressants : « *Accentuer le faux réalisme du théâtre bourgeois de Thomas Bernhard jusqu'à son contraire, par un trop plein d'objets et d'accessoires scénographiques, procède à un décalage de l'œuvre et lui procure la sensation oppressante, aliénante, indéfectiblement immuable de l'héritage familial et culturel.* » De cette façon, le metteur en scène suit, méticuleusement, le sens souterrain de l'œuvre et rejoint l'excès du discours du héros lorsqu'il proclame bien haut : « *La parenté, c'est la mort.* » M.P.



### À VOS AGENDAS

- **10 > 14 janvier 2012**, Création, Le Cratère - Scène Nationale d'Alès
  - **17 > 20 janvier**, Théâtre Jean Vilar, Montpellier
- **13 et 14 mars**, Le Théâtre, Scène Nationale de Narbonne
  - **10 et 11 mai**, Théâtre de l'Archipel, Perpignan
  - **15 mai**, La Tuilerie, Bédarieux

Mise en scène : Frédéric Borie | Avec : Richard Mitou, Elodie Buisson, Isabelle Olive | Assistante mise en scène : Eléonore Bally | Création lumière : Maurice Fouihlé | Scénographie : Jeanne Joyet | Création son et régie : Alex Flory | Régie plateau : René Fitoussi

Production : Le Cratère [Scène Nationale d'Alès] | Coproduction : Le Théâtre [Scène Nationale de Narbonne], Théâtre de l'Archipel, Perpignan et El Canal [Centre d'Arts Scéniques], Salt-Girona dans le cadre de la Scène Catalane Transfrontalière [ECT-SCT], Théâtre Jean Vilar, Montpellier, La Tuilerie [Service culturel de Bédarieux]

Soutiens : DRAC Languedoc-Roussillon, École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier Languedoc-Roussillon

[fred.borie@laposte.net](mailto:fred.borie@laposte.net)



© BS Cie Aurélie/Rita Cioffi



## Nous autres

De Rita Coiffi • Cie Aurélie (34) et Franck Vigroux • Cie d'Autres cordes (48)

En 1920, le Russe Eugène Zamiatine écrivait le roman d'anticipation «*Nous autres ?*». Avant Aldous Huxley et «*Le Meilleur des mondes*», paru en 1932, Georges Orwell et son «*1984*», en 1948 ou Ray Bradbury avec «*Fahrenheit 451*», en 1954, il imagine une société où le rythme de vie serait déterminé par «*la table des heures*», la relation à la machine parfaite, les murs des appartements transparents, les êtres surveillés en permanence et leur imaginaire sous contrôle afin d'assurer leur bien-être absolu. Cette contre-utopie ou dystocie – lui est inspirée par l'avènement, dans son pays, d'une dictature communiste dont il espère prévenir les travers en faisant œuvre littéraire et sociale, par la description d'une société à l'avenir bien noir. Le texte est interdit en Russie. Eugène Zamiatine adresse une lettre à Staline lui annonçant qu'il n'a que deux choix: le tuer ou partir, puis il s'exile en France.

Près d'un siècle plus tard, le futur qu'il imagina n'est malheureusement pas très loin de notre quotidien, où l'ultra-développement technologique, la vidéo surveillance tout azimut, nos portables espions, sans parler du voyeurisme télévisuel, ne sont pas loin de nous aliéner. En artistes de leur temps, la chorégraphe Rita Cioffi et le compositeur Franck Vigroux s'inspirent de l'œuvre d'Eugène Zamiatine pour interroger les dérives du pouvoir face aux tentations générées par le développement technologique. «*Nous voulions travailler ensemble depuis longtemps avec Franck. Il m'a proposé ce texte qui met à jour une question existentielle: Que devient l'homme à l'intérieur de lui-même dans une situation de dictature? Nous avons réfléchi aux notions de liberté et*

*de bonheur et avons tenté de voir comment le corps réagit à la machine. Franck est un musicien analogique, un performer électronique, c'est un conducteur de machines sonores, je savais qu'il allait là pouvoir s'en donner à cœur joie*», souligne la chorégraphe qui aime se frotter à d'autres disciplines que la sienne, lors de fructueuses associations. Comme ses dernières collaborations avec la saxophoniste Maguelone Vidal ou le groupe de techno rock Rinôcerose...

Ainsi, pour «*Nous autres*», un dramaturge et un plasticien de la lumière complètent l'équipe et l'auteur Philippe Malone a écrit un nouveau texte sur la dictature du conditionnement, retranscrit dans un contexte contemporain. Cette formule a été préférée à la simple adaptation. Le plasticien et ingénieur programmeur Antoine Schmitt, lui, a conçu un système interactif générant lignes, courbes et formes géométriques lumineuses. Dans cet espace scénique très graphique, découpé par des projections sur des tulle, les interprètes interagissent avec la lumière et le son par leurs mouvements. «*Danse et musique sont aussi interactives. Tout au long de la pièce, Rita Cioffi et Yuta Ishikawa, son partenaire, deviennent des corps sonores. Ils déclenchent des systèmes en dansant et il en découle une gestuelle qui naît du son. Le dispositif que j'ai créé n'est pas du tout high-tech, mais composé de vieux magnétophones à bande, de synthétiseurs obsolètes...*», explique Franck Vigroux, qui joue en live lors de ce beau projet multi-têtes. M.P.



© Tilby - Déjeuner chez Wittgenstein - Fred Bonie



© Remiphoton Franck Vigroux



Musique live: Franck Vigroux | Avec: Rita Cioffi, Yuta Ishikawa, Franck Vigroux | Chorégraphie: Rita Cioffi | Installation: Antoine Schmitt | Texte: Philippe Malone

Production: Cie Aurélie | Coproductions: Cie d'Autres Cordes, Scènes Croisées de Lozère, La Cigalière, Sérignan | Accueil Studio: Théâtre de la Mauvaise Tête, Marvejols, CCN Montpellier Languedoc-Roussillon [Agora-Cité de la Danse à Montpellier], CDC Toulouse, Espace desANGES, Mende

Soutiens: DRAC Languedoc-Roussillon, Région Languedoc-Roussillon, Département de l'Hérault, Département de la Lozère

[www.ritacioffi.com](http://www.ritacioffi.com)  
[www.dautrescordes.com](http://www.dautrescordes.com)

## À VOS AGENDAS

- **Création les 17 et 18 novembre 2011**, Salle polyvalente, Marvejols
- **24 novembre**, Théâtre de la Maison du Peuple, Millau
- **26 novembre**, Théâtre de la Cigalière, Sérignan



## La Grande Cuisine (Gâteau 1, 2 ,3)

Cie Hélice Théâtre (34)

Fourchettes et casseroles, pluie de farine et œufs en neige se métamorphosent en héros de contes de fée, pour finir en gâteau servi sur un plateau : quand l'Hélice Théâtre se met à La grande cuisine, le régal est au menu. Ou plutôt une part de gâteau au yaourt, appelé aussi le gâteau 1, 2, 3 pour 1 pot de yaourt, 2 pots de sucre, 3 pots de farine. Tous les petits marmitons vous le diront.

Ne reste qu'à passer à table : ce que propose effectivement cette compagnie qui fut une des premières, en France, à créer des spectacles pour les bébés. D'ailleurs, en 1996, son « *Allégorie de la caverne* » était devenue la coqueluche des crèches.

Depuis, sa fondatrice, Christelle Mélen s'est intéressée à tous les âges. Les plus jeunes restent toujours son dada. En 2004, sa trilogie « *3 petits jours et puis s'en va* », composée de trois scénettes évolutives, dans une chaussure, se jouait en trois jours au cours desquels les personnages grandissaient. Cela avait tant plu aux bambins que Le Théâtre de Villeveuve-lès-Maguelone, Scène Conventionnée pour les jeunes publics en Languedoc-Roussillon, l'avait programmé, deux années de suite, avant de commander une autre création selon la même recette. Cette fois, toute une batterie de cuisine, de ces ustensiles familiers ou étranges, qui dorment dans les tiroirs, s'animent, en trois fois vingt minutes. Leur histoire est entrecoupée de trois chansons, façon comédie musicale. Une valse bossa jazzy en trois temps, trois mouvements. Un : une fermière, un prince, une vache en carton et une poule, en chair et en plumes se rencontrent à la ferme et décident d'aller manger dans le plus grand restaurant du monde. Deux : des cuisiniers préparent un gâteau et la reine des neiges se voit sauvée par le prince. Trois : pour fêter ça, vache, poule et petits spectateurs sont invités par la reine des neiges à un goûter, où un gâteau concocté en direct sur scène, se déguste dans des assiettes de dinette. Le tout est un tutti-frutti de réalité et d'imaginaire doré à point dont on ne laisse pas une miette.

Dans leurs tabliers réversibles, un côté pour le rêve, l'autre pour la cuisine, les comédiens et manipulateurs Marion Coutarel et Sébastien Lenthéric sont des chefs trois étoiles. Ils mettent allègrement les petits plats dans les grands, soutenant un rythme qui ressemble à celui,

bien concret, observé aux Jardins des sens où Marc Sala, le concepteur son est allé capter quelques bruits de fond. Derrière les facéties des tours de spatule, les deux cuisinots racontent l'origine des aliments et titillent les papilles des enfants. Entre leurs mains, les ingrédients collent, moussent, gonflent et la cuisine devient magie ou clownerie.

« *La cuisine évoque pour moi le partage et la transmission. L'endroit me fascine car tout y est précis dans les gestes. Les ingrédients s'y transforment avant d'être amenés à un public. C'est finalement une manière de parler de la*

*création. Le parallèle avec le théâtre est aisé* » remarque Christelle Mélen, installée, avec l'Hélice Théâtre, à Mauguio, dans la Krèche, une fabrique artistique qu'elle partage avec deux autres compagnies. Elle y fabrique ses héros à partir de tout et rien, « *toutes ces petites choses qui ont beaucoup vécu et appartiennent à l'inconscient collectif.* » Comme le fameux gâteau au yaourt, gâteau 1, 2, 3, qui donne son sous-titre à ce spectacle délicieux, dévoré par les petits spectateurs à partir de 2 ans, cet été, au festival d'Avignon. M.P.



© Juliette Allard Shaeler « La Grande cuisine » Cie Hélice Théâtre

### À VOS AGENDAS

- ➤ 07, 08 et 10 novembre, Théâtre de Nîmes
- ➤ 16 novembre, Centre Culturel de Ramonville
- ➤ 14 décembre, Médiathèque de Leucate
- ➤ 25 janvier 2012, Centre Culturel Paul Bailliar, Massy
- ➤ 29 janvier, Pitchoun et Compagnie au Vigan
- ➤ 08 février, Centre culturel La Passerelle à St Flour
- ➤ 14 > 16 mars, Théâtre d'Aurillac
- ➤ 17 mars, Communauté de Communes du Cézallier
- ➤ 30, 31 mars, Théâtre de Clermont-l'Hérault
- ➤ 02 > 13 avril, (sous réserve) Festival Puy de Mômes à Courmon-d'Auvergne

Mise en scène : Christelle Mélen | Avec en alternance : Marion Coutarel ou Christelle Mélen et Sébastien Lenthéric ou Marc Pastor | Son : Marc Calas, Fabrication décor : Georges Torky, Costumes : Pascaline Duron

Production : Hélice Théâtre | Coproduction : Théâtre de Villeveuve-lès-Maguelone [Scène Conventionnée pour les jeunes publics en Languedoc-Roussillon], Mairie de Mauguio Carmon, Théâtre Jacques Cœur, Lattes

Soutiens : Région Languedoc Roussillon, Département de l'Hérault  
[www.enfancetheatre.com](http://www.enfancetheatre.com)

## 5<sup>e</sup> journées Jazz en L'R

➤ 7 > 10 décembre 2011

Les Journées Jazz en L'R poursuivent le chemin emprunté depuis 2007 : jouer collectif pour exposer l'énergie déployée par les structures petites et grandes qui font exister, tant bien que mal, une bonne partie de la diffusion du jazz en région Languedoc-Roussillon et pour présenter une pléiade de projets musicaux originaux témoignant de la vitalité du jazz en région.

Ce temps fort sera l'occasion d'entendre des créations nées d'un dispositif mis en place cette année, le collectif Jazz en L'R ayant porté au travers des 3 pôles régionaux (Jazz à Junas, Jazzèbre et la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau) 5 résidences de création d'artistes issus du collectif. Ces résidences ont pu voir le jour grâce à une volonté forte de la Région Languedoc-Roussillon qui souhaite accompagner la création régionale dans le Jazz et les Musiques Improvisées. Ces projets de résidence sont renforcés par un soutien de la DRAC Languedoc-Roussillon et de la SACEM pour aider le collectif à la diffusion de ces nouvelles créations.

[www.jazzenlr.fr](http://www.jazzenlr.fr)

## La Diagonale

La Diagonale - Réseau Languedoc-Roussillon pour la création artistique dans l'espace public, repose sur la volonté commune des opérateurs du territoire à travailler ensemble pour développer les arts de la rue en région. L'objectif de ce réseau est de témoigner de la richesse et de la vitalité du secteur des arts de la rue en développant les espaces d'expression en région Languedoc-Roussillon. Cela se traduit par le développement d'une diffusion des arts de la rue à l'année, l'accompagnement des équipes artistiques sur des parcours coordonnés depuis la résidence d'écriture jusqu'à la présentation du spectacle en passant par la résidence de création sans oublier le rapprochement des artistes avec leur public. Le réseau souhaite également développer de nouveaux territoires pour les arts de la rue, tout en renforçant ceux déjà existants.

Le réseau : Le Cratère, Scène Nationale d'Alès, Gard | Les Saisons du Lodévois et Larzac, Communauté de communes Lodévois et Larzac, Hérault | Le Temps des Cerises, Communauté de communes du Grand Lussan, Gard | Eurek'Art, Label Rue, Laroque, Hérault | Les Elvis Platinés, Sumène, Gard | L'association Labo'Art, 48° de Rue Mende, Lozère | Le Lieu Noir, Sète, Hérault | l'Atelline, Villeneuve-les-Maguelone, Hérault  
[asso eurekart@gmail.com](mailto:asso eurekart@gmail.com)



© Bourric - Cie Révéz - Les Incubés - (programmation Les Régionales • www.polectriqueverrierie.com)

## Charte de diffusion interrégionale : Spectacles sélectionnés pour la saison 2011-2012

L'Onda, l'Oara, l'Odia Normandie et Réseau en scène Languedoc-Roussillon ont signé fin 2009 une charte pour favoriser la diffusion des compagnies des régions Aquitaine, Haute et Basse-Normandie, et Languedoc-Roussillon sur le territoire national. En 2010 Arcadi (Ile-de-France) a rejoint les signataires de la Charte. Des spectacles choisis collectivement par l'ensemble des signataires font ainsi l'objet d'un effort conjoint lorsqu'ils sont présentés en France (hors de leur région d'origine). Les lieux qui les accueillent bénéficient d'une garantie de l'Onda et d'une prise en charge des frais d'approche par l'office régional du territoire d'implantation de l'équipe artistique. Dans le cas d'un accueil en série en Ile-de-France, les spectacles peuvent bénéficier de l'intervention complémentaire d'Arcadi en diffusion, selon des modalités spécifiques. Ce dispositif coopératif a déjà fait ses preuves : 18 spectacles ont été sélectionnés, 250 représentations dans 87 lieux ont été soutenues par la Charte, pour un montant cumulé de 275 000.

## À VOS AGENDAS

### Platonov / Nicolas Oton,

Cie Machine Théâtre

- 08, 09 novembre, sortie Ouest, Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau
  - 1<sup>er</sup> décembre, Centre culturel Marcel Pagnol, Théâtre de Fos-sur-Mer
  - 17 janvier 2012, Le Salmanazar, Epernay
  - 20 janvier, L'ABC, Scène Nationale de Bar-le-Duc
- [www.machinetheatre.com](http://www.machinetheatre.com)

### Woyzeck / Marie Lamachère,

Cies Interstices et Le Théâtre de la Valse

- 03, 04 novembre, Espace Malraux - Scène Nationale de Chambéry et de la Savoie
  - 09 novembre, Théâtre Antoine Vitez, Aix-en-Provence
  - 08, 09 décembre, Théâtre Espaces Pluriels à Pau
  - 13 > 15 décembre, Théâtre d'Arles
  - 04 avril 2012, Théâtre de Mende
  - 17 et 18 avril, Centre Dramatique Régional de Tours
- [www.compagnie-interstices.com](http://www.compagnie-interstices.com)

### 1 solo, une hypothèse de réinterprétation,

Rita Quaglia, Cie Acta

- 18 et 19 novembre, Dansem, Marseille
  - La Roche-sur-Yon (date à confirmer)
  - 25, 26 et 27 avril 2012, Centre National de la Danse, Pantin
- [ass.acta@free.fr](mailto:ass.acta@free.fr)

Plus d'infos sur les spectacles sélectionnés et dates de représentations pour la 2011-2012

[www.onda.fr](http://www.onda.fr) - [www.arcadi.fr](http://www.arcadi.fr) - [www.oara.fr](http://www.oara.fr) - [www.odianormandie.com](http://www.odianormandie.com)  
[www.reseauenscene.fr](http://www.reseauenscene.fr)



Réseau en scène Languedoc-Roussillon reçoit le soutien de

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUDE  
CONSEIL GÉNÉRAL

LE GARD  
CONSEIL GÉNÉRAL

Département  
Hérault  
CONSEIL GÉNÉRAL

Lozère  
LE DÉPARTEMENT

CONSEIL GÉNÉRAL  
PYRÉNÉES-ORIENTALES

la Région  
Languedoc  
Roussillon

UNION EUROPÉENNE

